Des nouvelles tous les jours
lechodetroisrivieres.ca

CANCER
Les bienfaits de la massothérapie
P4

BESOIN D'UNE MAISON ADAPTÉE
La Légion Royale à la rescousse de Charles-Alex
P5

CASA
P23 à 25

AUTONET
P31 à 33

JF01165490

JF01127530

QUÉBECOR Média

L'Écho de Trois-Rivières

Le mercredi
30 avril 2014
3e année | N°36 | 48 pages
68 580 exemplaires

Photo Matthieu Max-Gessler

Ces bûcherons qui ont survécu à la crise

PAGE 3

PUBLI-REPORTAGE

Redonnez à vos ongles une belle apparence et un confort !

L'onychomycose :

Mise à part que ce mot peut vous rapporter gros au Scrabble, il est plutôt bien répandu dans la population. Plus de 60% des personnes de 60 ans et plus en sont atteintes. Ce qui ne veut pas dire que les plus jeunes en sont exempts! Les pieds toujours humides, mal essuyés, on partage la lime à ongles entre copines ou le coupe ongles familial…Hé bien, il est temps de se regarder le bout des orteils! L'onychomycose est une contamination des ongles par des colonies de champignons. Les ongles présentent dans ces cas une épaisseur anormale, une apparence jaunâtre ou verdâtre. Des stries ou un décollement de la plaque de l'ongle sont là quelques-uns des signes courants de cette affection. Si on ne fait rien l'ongle atteint pourrait bien finir par tomber et ne jamais repousser! Oups! Cela dit, les ongles des doigts peuvent aussi être atteints.

Le traitement classique consiste à retirer régulièrement la partie infectée de l'ongle et prendre une, parfois deux, même trois prescriptions de Terbinafine. Durée d'une prescription, six mois…Sachant que ce médicament est toxique pour le foie, votre médecin devra surveiller votre foie et vous prescrire un autre médicament pour le protéger autant que possible. Il y a aussi des traitements topiques, comme des crèmes. Pour cela il faut compter de 9 à 12 mois de traitements assidus pour des résultats peu concluants.

Puisque tout évolue, une alternative vous est maintenant proposée. Le traitement de l'onychomycose par laser. Pour la majorité des cas, deux traitements seulement, quelques consignes simples à respecter à la maison et le tour est joué. Fini les ongles jaunit, décollé, bosselé et très épais.

Pour autant que leur condition soit sous contrôle, le traitement de l'onychomycose par laser s'adresse aussi aux personnes atteintes du diabète. Le traitement de l'onychomycose par laser ne dure que quelques minutes, il est sans douleur et ne demande aucune convalescence. Seule une légère chaleur sera ressentie lors du traitement. Les traitements sont espacés d'un mois. Les ongles des pieds mettront environ 11 à 13 mois à repousser complètement avec des tissus sains. Pour les ongles des mains, il faut compter environ six mois pour une repousse complète. Dans les deux cas, nous observons l'apparition de tissus non affecté dès la seconde visite.

Redonnez à vos pieds une belle apparence et retrouvez le confort que vous méritez.

Pour plus de renseignements, CONSULTEZ-NOUS!

>JF0182040957

PROMOTION

PROMOTION

traitement au laser de **L'ONYCHOMYCOSE**

2 TRAITEMENTS POUR 699$ (VALEUR DE 1200$)

COMPREND LE TRAITEMENT SUR 10 ONGLES (SOIT 2 PIEDS OU 2 MAINS)

PROMOTION

INSTITUT Visage & Corps Isabelle Lauzière

Centre esthétique | médico-esthétique

4030, Louis-Pinard | Trois-Rivières | 819 697-0875

www.institutvisageetcorps.com

Ne manquez rien de nos promotions suivez nous via

De la sève dans les veines

Le métier de bûcheron au 21e siècle

Le métier de bûcheron alimente depuis longtemps toutes sortes de mythes et d'histoires dans la société québécoise. Pourtant, ce métier a bien changé avec l'évolution de la technologie et les montagnes russes de l'économie. Qu'en reste-t-il aujourd'hui?

MATTHIEU MAX-GESSLER
matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Cela fera bientôt 40 ans que J ean-Marc Lemire vit de sa passion:la forêt. Rien ne le destinait pourtant au métier de bûcheron – que l'on appelle désormais producteur forestier.

«J'ai racheté la terre à bois de mon père en 1974 et en 1977, j'ai passé au feu. Après ça, je me suis demandé ce que je v oulais faire de ma vie . Je connaissais bien les essences de bois et j'a vais une bonne expérience en forêt. Je me suis acheté une débusqueuse et j'ai commencé», raconte le sexagénaire.

Après quelques années de v aches maigres, M. Lemire se fait la main et arrive à faire du bois son unique gagne-pain. Contrairement à d'autres producteurs , il choisit de rester à Nicolet plutôt que de s'exiler pour bûcher pour d'autres , ce qui aurait impliqué d'abandonner sa famille pour de longues périodes.

«Quand j'étais jeune , j'ai eu des offres pour aller bûcher à Mata win, mais j'ai refusé parce que j'avais deux jeunes fille . Mon beau-père faisait ça, il partait deux ou trois mois et quand il revenait, ses enfants avaient peur de lui parce qu'ils ne le reconnaissaient pas. Je suis content d'avoir fait le choix de rester», explique-t-il.

Un travail de mathématicien

Si le principal souci de J ean-Marc Lemire a longtemps été de couper et vendre son bois , il a rapidement dû apprendre à estimer combien allaient lui rapporter chacun de ses contrats . Un calcul qui est loin d'être simple, mais essentiel à faire.

«Aujourd'hui, je suis capable de v oir si les arbres sont malades et d'estimer la densité du bois, par exemple. J'arrive à calculer à l'œil. Quand j'hésite beaucoup , je peux faire venir un ingénieur qui v a estimer à ma place», explique-t-il.

Jean-Marc Lemire s'est doté il y a quelques années d'une «multifonctionnelle», une machine qui abat, émonde et scie en billots de la longueur désirée les arbres.
PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

Le producteur forestier a aussi dû s'adapter à son temps. S'il garde quelques tronçonneuses pour certaines opérations , le gros du travail se fait aujourd'hui par de la machinerie à la fine pointe de la techno logie. Voilà déjà quelques années que M. Lemire s'est doté d'une «multifonctionnelle», une machine qui abat, émonde et scie en billots de la longueur désirée les arbres. Si de tels outils permettent d'augmenter la production, ils viennent également avec leur lot de frais en tout genre

«On fait beaucoup de mécanique nous-mêmes, mais a vec l'électronique, c'est moins possible. On est obligé de faire venir des mécaniciens spécialisés quand il y a un bris et ils chargent 130 $ de l'heure», illustre M. Lemire.

Un métier qui comporte son lot de dangers

Si la technologie permet de mieux prévenir les dangers , ceux-ci restent nombreux en forêt.

«Ça m'est arrivé de me blesser gra vement. C'est particulièrement dangereux l'hiver parce que quand un arbre éclate , les morceaux peuvent voler un peu partout. Il faut être très prudent», reconnaît M. Lemire. Le fort ralentissement que connait l'industrie forestière depuis les dernières années n'a pas non plus épargné les producteurs forestiers , qui fournissent les usines à papier (v oir autre texte).

«J'aime le bois, je *capote* ma vie quand je suis en forêt. Je ne me vois pas travailler dans une *shop*. Mais si je n'aimais pas autant le bois, ça ferait 10 ans que je serais parti», concède M. Lemire.

L'avenir de l'industrie forestière

(M.M-G.) La crise de l'industrie forestière commence à s'estomper, ce qui permet aux travailleurs de ce domaine d'entrevoir de meilleurs lendemains.

PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

Au plus creux de la vague, l'industrie a vu son volume de production chuter de plus de moitié au Québec. Si les producteurs forestiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont été moins durement touchés que dans d'autres régions, la situation reste difficil .

«Depuis sept ou huit ans, ça ne va plus du tout. Il faut tra vailler presque deux fois plus pour arriv er aux mêmes re venus, puisque les prix diminuent et les dépenses comme l'essence augmentent. Pour deux semaines d'ouvrage , ça me coûte 3000 $ d'essence», explique Jean-Marc Lemire, producteur forestier du Centre-du-Québec.

Le marché reprend toutefois du poil de la bête et selon le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec , ce n'est qu'une question de temps a vant que les activités ne reprennent.

«Il y a plusieurs producteurs qui ont fermé boutique, mais il y en a aussi qui ont rangé leur machinerie dans leur cour en attendant que ça re vienne. Ceux qui prennent le temps de s'asseoir et de calculer les différentes v aleurs, comme Jean-Marc, ils s'en sont sortis», insiste le président du Syndicat, Ghislain LeBlond.

Les «belles années» sont passées

M. LeBlond craint toutefois que les «belles années» du bois ne soient passées

«Je ne pense pas que ça v a revenir comme c'était a vant, à court ou à mo yen terme. Mais quand la demande va remonter aux États-Unis, les prix v ont augmenter à nouveau», croit-il.

Malgré ce triste constat, il soutient que le métier de producteur forestier a encore un avenir.

«Il y a encore des possibilités pour les jeunes, mais c'est sûr que le métier s'est transformé. Bûcher à la scie mécanique , ça ne se fait presque plus, puisque la productivité est au rendez-v ous. Mais un jeune qui s'achète sa machine peut facilement travailler pour quelqu'un ou à son compte. C'est ça, l'avenir du métier», estime-t-il.

www.hebdos regionaux.ca
/mauricie

Sports
Vous avez une nouvelle sportive à nous communiquer? Écrivez à joany.dufresne@quebecormedia.com

Babillard communautaire
Si vous organisez une activité communautaire, envoyez-nous vos informations à l'adresse trr.redaction@quebecormedia.com

Arts
Si vous avez une nouvelle artistique, communiquez avec andree-anne.blais@quebecormedia.com

facebook.com/lecho3rivieres
twitter.com/lecho3rivieres

MASSOTHÉRAPIE ET CANCER

Pour traiter aussi l'esprit

Diminution de l'anxiété et amélioration du sommeil, ce ne sont que quelques exemples des bienfaits que constate la massothérapeute spécialisée en oncologie Chantal Turgeon chez ses patients.

AMÉLIE MARCOUX
amelie.marcoux@quebecormedia.com

Dans un petit local bien simple du centre régional de la F ondation québécoise du cancer, de petits miracles se produisent dans l'esprit de patients atteints du cancer, à en croire les témoignages de la massothérapeute Chantal Turgeon et de ses patients

«C'est un peu comme si le négatif s'était changé en positif ». Voilà comment Sophie Ross décrit les effets du massage qu'elle a reçu. Entre deux traitements de radiothérapie pour combattre son cancer du sein, elle s'est laissée tenter par l'idée d'aller se faire masser par une massothérapeute spécialisée en oncologie. Au-delà du bien physique que le massage procure , la mère de quatre enfants parlent d'un traitement pour l'esprit. «J'étais très anxieuse psychologiquement, puis on dirait que ça m'a enle vé toute l'anxiété que j'avais. J'étais beaucoup plus calme après», raconte-t-elle. Cette réaction, Chantal Turgeon en est témoin chez beaucoup de patients qu'elle masse et depuis 2006, elle en a vu beaucoup des patients atteints du cancer passer par sa table à massage. «Quand une personne entre, elle est dans tous ses états Elle est vraiment super anxieuse, stressée, puis après le massage, souvent elle a les yeux lumineux. Elle n'est vraiment pas au même endroit », affirme-t-ell .

Elle ajoute que lorsque ses patients reviennent, ils lui parlent généralement aussi des bienfaits qu'ils ont ressentis au niveau de leur sommeil. Ils arrivent à mieux dormir. Les massages contribueraient aussi à diminuer les effets secondaires des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie

Dr. François Vincent, radio-oncologue, dit lui aussi être témoin des bienfaits psychologiques des massages chez ses patients. Les massages leur permettent de «s'échapper du cancer au moins pendant ce temps», dit-il. Il raconte que les patients apprécient tellement ce moment de détente qu'il n'est pas rare qu'il entende: «Vite docteur, il faut que j'aille à mon massage!»

Un service en demande

Au centre régional de la Fondation québécoise du cancer à Trois-Rivières, sept massages sont offerts en mo yenne par semaine. C'est ce que peut offrir la Fondation québécoise de la massothérapie pour les personnes atteintes de cancer , mais la demande est plus grande

La fondation offre les massages pour seulement 10$ dans les différents centres régionaux de la F ondation québécoise du cancer un peu partout au Québec . En comptant sur une équipe d'une dizaine de massothérapeutes spécialisés en oncologie, la fondation offre en viron 2000 massages par année depuis 2010,l'année de sa fondation.

L'objectif de la fondation est de faire grimper ce chiffre à 3500 par année . Chantal Turgeon aimerait aussi pouvoir faire un suivi a vec ses patients jusqu'à un an après le départ des centres régionaux de le F ondation québécoise du cancer. «Si nous v oulons offrir plus de soins dans la région, il faut faire connaître notre cause et espérer a voir plus de dons», souligne Marc Danis, responsable de la collecte de fonds pour la fondation.

Les gens intéressés à donner peuv ent le faire en passant par le site Internet de la fondation au: www.fondationfqm.qc.ca

Chantal Turgeon est massothérapeute agréée spécialisée en oncologie depuis 2006
PHOTO AMÉLIE MARCOU

La maison de Charles-Alex doit être adaptée

La Légion Royale organise un souper-bénéfic

Imaginez avoir quitté votre emploi et investi toutes vos économies pour être au chevet de votre enfant à l'hôpital à Montréal pendant sept mois. C'est ce qu'ont fait les parents du petit Charles-Alex, cinq ans, atteint d'une maladie très rare. Aujourd'hui, ils doivent adapter leur maison, mais ils n'ont pas les moyens.

AMÉLIE MARCOUX
amelie.marcoux@quebecormedia.com

La Légion Royale Canadienne, filial 204, a donc décidé de les aider en dédiant son souper spaghetti annuel au petit Charles-Alex. L'objectif est d'amasser au moins 20 000$ pour réaliser la première étape des travaux pour adapter la maison, soit l'aménagement d'un ascenseur.

«L'ergothérapeute a évalué à 60 000$ le coût des travaux d'adaptation de la maison pour la condition de Charles-Alex».

MÈRE DE CHARLES-ALEX

Comme le petit grandit et ne marche pas, il devient difficile de le transporte d'un étage à un autre. «Là, ça commence à être dangereux avec les aides à domicile de descendre les escaliers», affirm la mère de Charles-Alex, Sonia Trottier.

Charles-Alex a déjà bénéficié de l générosité de 80 bénévoles des Anges des travaux publics. En septembre 2010, l'entrée de la maison, les ouvertures entre les pièces et la cour arrière avaient été adaptées en fonction du fauteuil roulant de Charles-Alex. Mais pour que le garçon puisse vivre une vie normale malgré ses handicaps, d'autres rénovations devront être faites à l'intérieur de la maison. «L'ergothérapeute a évalué à 60 000$ le coût des travaux d'adaptation de notre demeure pour la condition de Charles-Alex», a raconté sa mère.

Les parents ne voient donc pas comment il serait possible de réaliser ces travaux sans l'aide du public. «60 000$ à économiser, je pense que c'est l'histoire d'une vie», affirme la mère de Charles Alex.

Denise Lachapelle, organisatrice du souper-bénéfice de la Légion Royale Canadienne, croit que les parents pourront au moins faire installer l'ascenseur après l'événement. «Beaucoup de commanditaires dont la Fondation Maurice Tanguay ont accepté de s'impliquer», dit-elle.

L'histoire de Charles-Alex

Charles-Alex est atteint de la maladie de Moya-Moya. Cette maladie très rare produit un rétrécissement progressif des artères, ce qui peut mener à des accidents vasculaires cérébraux (AVC). La mère de Charles-Alex raconte qu'après avoir passé un début de vie bien normal, son garçon a fait une série d'AVC entre l'âge de 10 mois et environ un an et demi. Les séquelles sont considérables puisque «50% de son cerveau a subi des lésions», raconte-t-elle.

À cinq ans, Charles-Alex ne parle pas, ne marche pas, doit être alimenté par gavage et a de nombreux problèmes de santé. Mais tous les jours, il fait des progrès, selon sa mère. Charles-Alex est «un petit gars comme les autres qui veut juste s'amuser», raconte-t-elle avec fierté Avec son conjoint, elle souhaite donc lui offrir un milieu de vie optimal, ce qui passe par l'adaptation de la maison familiale.

Charles-Alex joue avec sa mère, Sonia Trottier. PHOTO AMÉLIE MARCOUX

Le souper spaghetti du manoir au profi de Charles-Alex Morin aura lieu le 10 mai à 18h30 à la Légion Royale Canadienne filiale 204, 10 rue St-Iréné. Pour plus d'informations, contactez la Légion Royale Canadienne au 819-375-1130. La famille a créé le site www.courage charlesalex.com pour amasser des dons en ligne.

OPINIONS

VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE
TRR.REDACTION@QUEBECORMEDIA.COM

LETTRES DE NOS LECTEURS

Lettre ouverte en réponse à la pétition concernant le ministre de la Santé, Dr Gaétan Barrette

La pétition «Pour un ministre de la Santé en santé» lancée la semaine dernière par Pierre-Étienne Vachon, un entrepreneur de la région de Québec, a suscité plusieurs réactions, favorables ou non. À la suite de nombreuses critiques et attaques, son auteur a décidé de la retirer du Web. En 48 heures, cette pétition réclamant la remise en forme du nouveau ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a eu le temps d'être signée par près de 10 000 personnes. Nous reproduisons ici une lettre ouverte de diverses organisations qui dénonce cette initiative.

Les organismes Anorexie et Boulimie Québec, ÉquiLibre, la Maison L'Éclaircie, Arrimage Estrie, Muula et la Clinique Psychoalimentaire dénoncent la pétition ciblant le nouveau ministre de la Santé, le Dr Gaétan Barrette. Pour ces organismes, la situation est une autre manifestation de l'importance démesurée accordée à l'apparence ainsi qu'aux préjugés à l'égard du poids présents dans notre société.

Au cours des dernières semaines, des personnalités publiques telles que Saskia Thuot et Mitsou Gélinas, qui ont également fait l'objet de remarques négatives sur leur silhouette, ont dénoncé la pression sociale pour se conformer à des idéaux de minceur. Nous souhaitons appuyer leur geste et rappeler à la population que nous contribuons tous, par nos actions et nos paroles, à exacerber cette pression qui menace la santé et le bien-être de la population. Rappelons que 73 % des femmes souhaitent perdre du poids, peu importe leur silhouette (IPSOS REID (2008). Canadian Women's Attitudes Towards Weight, Sondage pour le compte des Producteurs laitiers du Canada).

La promotion de tels messages risque de favoriser le développement de préoccupations excessives à l'égard du poids et de l'apparence ainsi que l'apparition d'habitudes alimentaires malsaines, telles que le recours persistant à des régimes amaigrissants drastiques, nuisibles à la santé mentale et physique.

Alors que l'on dénonce de plus en plus la stigmatisation et l'intimidation dont sont victimes certaines personnes en raison de leur apparence et que les magazines et autres médias commencent finalement présenter d'autres modèles de beauté sains et diversifiés, cette pétition n'a pas s place.

Ladite pétition réfère principalement à l'excès de poids que présente M. Barrette. Bien qu'il soit important de continuer à rappeler l'importance d'adopter de saines habitudes de vie, la place démesurée accordée à l'apparence renforce les préjugés à l'égard du poids, quels qu'ils soient. On tient trop souvent pour acquis qu'une personne en surpoids est responsable de son état, alors que l'obésité est une condition aux causes multiples. Encore une fois, on associe la paresse et les mauvaises habitudes de vie au surpoids. Il est possible que M. Barrette ne présente pas des habitudes exemplaires, nous ne pourrions nous prononcer sur la question. Toutefois, la question se poserait-elle si le ministre présentait un corps plus svelte? Certaines personnes minces, répondant aux standards actuels de beauté, ne sont pas plus en santé.

Elles peuvent tout autant s'alimenter de façon non équilibrée et faire peu de sport, mais d'emblée, nous sommes portés à croire qu'elles sont en santé.

Le poids à lui seul n'est pas un indicateur de santé. Dans la même lignée, la perte de poids ne représente pas LA solution à une santé défaillante.

Il suffit de penser au nombre importan de personnes qui se restreignent et optent pour des méthodes de gestion de poids non saines pour parvenir à leurs fins

Si l'on juge un collègue de travail ou un dirigeant en fonction de ses compétences et non son apparence, ne devrait-on pas en faire autant pour nos élus et nos personnalités publiques?

Ce sont plutôt les actions du ministre, les politiques qu'il va mettre en place qui pourront démontrer son désir d'aider la population à prendre soin de sa santé.

Enfin une pétition ciblant un seul individu, le sommant de perdre du poids, n'est pas une réponse appropriée aux problèmes de poids, et ne peut que contribuer à augmenter l'insatisfaction corporelle chez les autres.

VOXPOP

Comment trouvez vous les services offerts aux personnes âgées?

C'est pitoyable, il y a place à une très grande amélioration. S'ils étaient plus encadrés et s'ils bénéficiaien de plus de soins, donc ils seraient mieux protégés. Certains sont laissés à eux-mêmes…

Nadia

Les personnes âgées ont de bonnes pensions et les services qui leur sont offerts sont acceptables. L'aide qu'ils reçoivent est bien.

Yvon Raymond Diamond

Il y a toujours place à l'amélioration, surtout dans le service de santé, par exemple le temps d'attente est beaucoup trop long pour les plus fragiles. Concernant les loisirs offerts, on peut toujours faire mieux.

Claude Bergeron

Les services ne sont pas suffisants À mon avis, il ne faut pas blâmer les infirmières et les préposés, car ils manquent de temps et sont peu nombreux. Eux aussi manquent de ressources.

Amélie

L'Écho de Trois-Rivières
lechodetroisrivieres.ca
SUN MEDIA Une compagnie de Quebecor Media
CCAB BPA WORLDWIDE JOURNAUX

3625, boulevard Chanoine-Moreau, Trois-Rivières, Québec, G8Y 5N6
Téléphone 819 371-4823
Nouvelles 819 371-4807
Annonces classées 1 877 750-5052
Rédaction : trr.redaction@quebecormedia.com
Distribution Publi-sac pour plainte et requête 1 888 999-2272

Éditeur et Directeur-général Québecor Média Mauricie : Serge Buchanan
Directeur de l'information: Jocelyn Ouellet
Journalistes : Joany Dufresne, Matthieu Max-Gessler, Andrée-Anne Blais (collaboratrice), Amélie Marcoux (collaboratrice), Mélissa Normandin-Roberge (collaboratrice)
Coordonnatrice aux ventes : Valérie Lacoursière
Préposée au télémarketing : Louise Dumont
Conseillers (ères) en publicité : Marie-Karelle Croteau, Junior Dubuc Claude Huard, Steven Calille, Charles Blondin Nicolas Bélisle, Valéry Désilets
Infographie : Centre d'infographie de Rimouski
Directeur général régional, Québecor Média : Mario Marois

ISSN 2291-2177

Tirage : 68 580 exemplaires
Édité par Corporation Sun Media, ayant son siège social au 612, rue Saint-Jacques, Montréal, Qc H3C 4M8, imprimé par l'Imprimerie Journal de Québec, ayant son siège social au 450, avenue Béchard, Québec, Québec, G1M 2E9.

22 M$ pour un tapis foulé par Jean-Paul II

En visite à Trois-Rivières, le pape y a posé les pieds

Un tapis rouge foulé par le pape Jean-Paul II, lors de sa visite à Trois-Rivières en 1984, et sur lequel apparaissent des traces de pas du pape est actuellement en vente pour la somme de 22 M$ sur le site d'enchères eBay.

NICOLAS SAILLANT – JOURNAL DE QUÉBEC
nicolas.sailant@quebecormedia.com

La relique surprenante, vendue par un homme de Trois-Rivières qui souhaite garder l'anonymat, est en ligne depuis quelques semaines, mais aucune offre sérieuse n'a été faite. André Rousseau, le président du comité organisateur de la visite du pape à Trois-Rivières confirm avoir authentifié la relique de 2 m x 2 après coup.

Prêté

l'époque, M. Rousseau voulait d'abord utiliser un tapis de gazon synthétique pour créer l'allée d'environ 75 pi entre le train et la rue où la papamobile devait attendre Jean-Paul II. Or, la GRC avait refusé catégoriquement l'idée. «En dessous de ça, on pouvait mettre des bombes. La police était sur les dents», raconte-t-il avec entrain.

Cette photo a été prise le 11 septembre 1984 à Trois-Rivières. Le pape quittait le train pour se rendre à la papamobile.

PHOTO COURTOISIE: ARCHIVES DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES

Une plateforme de ciment sur laquelle le tapis rouge a été installé avait donc été construite entre le train et la rue. Comme le tapis avait été prêté, M. Rousseau avait ensuite accepté de l'authentifier. «L monsieur en question a un papier signé de moi disant que le pape a marché sur son tapis.»

Des traces de pas

Si cette fameuse carpette existe encore aujourd'hui, les empreintes de pas toujours visibles sont quant à elle difficiles croire. Pourtant, Alexandre Houle, qui agit comme porte-parole du vendeur, affirme qu'elles sont bien visibles. «Oui, c'est vraiment clair. On en voit environ cinq qui sont claires. On voit la marche», assure-t-il. M. Rousseau lui aussi croit «que c'est fort possible» puisque la journée avait été passablement pluvieuse. «Le tapis était plein d'eau. Il mouillait à siaux, se souvient- il, en attendant la papamobile à cet endroit-là. Il a certainement laissé des marques.»

Le porte-parole du vendeur indique pour sa part que le tapis a été conservé ainsi pendant tout ce temps. «Le tapis humide a été roulé et déroulé seulement trois fois depuis que le pape a marché dessus», précise- t-il.

Le propriétaire affirme avoir établi so prix en fonction d'une relique de Benoît XVI qui a été vendu près de 1 M$ en Europe. «Jean-Paul II a été un pape plus marquant», plaide M. Houle, qui estime que le vendeur est prêt à écouter les offres sérieuses.

Pas de Boulevard St-Jean XXIII

Malgré la canonisation de deux anciens papes la fin de semaine dernière, la Ville de Trois-Rivières ne prévoit pas pour autant transformer le nom du Boulevard Jean XXIII en Boulevard St-Jean XXIII. L'opération aurait trop de conséquences, notamment sur les changements d'adresse, et coûterait trop cher, selon la Ville.

La municipalité n'exclut toutefois pas de souligner la canonisation de Jean-Paul II, le seul pape à y avoir posé les pieds. La Ville indique être ouverte à l'idée et que le nom du défunt pape figure sur la liste de l Commission de toponymie. **M.M.-G.**

POUR RÉPONDRE À UN VOLUME D'APPELS ACCRU

Le CCSMCQ s'agrandit et se modernise

Confronté à une croissance soutenue du nombre d'appels qu'il reçoit, le Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-Du-Québec (CCSMCQ) a dû être réaménagé au coût d'un million de dollars. Les répartiteurs médicaux d'urgence seront maintenant mieux outillés afi de répondre adéquatement aux besoins d'urgence des citoyens.

MÉLISSA NORMANDIN ROBERGE

Daniel Girard, directeur général du CCSMCQ PHOTO MÉLISSA NORMANDIN ROBERGE

Le CCSMCQ est l'organisation qui reçoit les appels des citoyens qui ont contacté le 911 pour un problème de santé, et qui coordonne l'accès aux services préhospitaliers d'urgence. Or, le vieillissement de la population entraîne une hausse continue du volume d'appels d'urgence reliés à la santé depuis la création, en l'an 2000, du centre situé sur la rue Barkoff à Trois-Rivières. Le nombre d'appels globaux augmente de 4 % par année, et le pourcentage de la coordination des transports ambulanciers a bondi de 21.7 % depuis 10 ans. Le centre prévoit atteindre le chiffre de 80 000 appels par année d'ici 2020.

Plus de deux ans de planification e de travaux

«Nous avons consacré nos efforts et nos ressources financières à l'aménagemen des locaux qui ont doublé de superficie ainsi qu'au plateau pour la prise d'appels et la coordination des ressources préhospitalières, la raison d'être du Centre, affirme M. Daniel Girard, directeur général». «Une attention a également été portée aux infrastructures pour la formation et le suivi de l'amélioration de la qualité pour le personnel.»

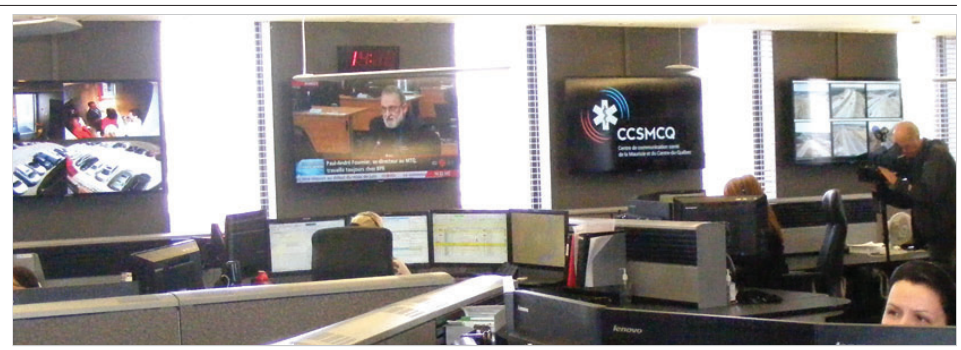

La salle des opérations du CCSMCQ PHOTO MÉLISSA NORMANDIN ROBERGE

La planification et la logistique ont ét soigneusement orchestrées, et le personnel du Centre a su relever de nombreux défis, dont celui de poursuivre les opérations sans interruption malgré les travaux.

M. Girard a tenu à rappeler que le travail des répartiteurs médicaux d'urgence est très exigeant. «Ils sont les premiers à intervenir lors d'évènements, et ainsi, guider les gens afin de leur donner des direc tives adéquates pour différentes situations». Le réaménagement permettra donc aux 44 employés, dont 34 répartiteurs médicaux d'urgence, d'être mieux installés et de profiter d'équipement technologiques adéquats.

Un partenariat important avec l'Agence de santé

L'investissement global des travaux se chiffre à plus d'un million de dollars et englobe l'agrandissement des nouveaux locaux, mais également le rehaussement technologique des équipements utilisés par les répartiteurs. L'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a contribué financiè rement au projet pour un total de près de 800 000 $.

JF011638074

L'événement
BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

FORESTER 2014

Location à partir de **319 $*** /mois 48 MOIS
Taxes en sus

- Comptant exigé : 1 788,92 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 440,83 $ (taxes incluses)

CONSOMMATION D'ESSENCE (l/100 km)Δ
- **Transmission automatique (CVT)** - Ville **8,3** / Route **6,2**
- **Transmission manuelle (6MT)** - Ville **9,5** / Route **7,0**

Indice d'octane recommandé : 87 - *Données estimatives*

À LA LOCATION **0 $** dépôt de sécurité

km alloués : 20 000 km/année
km excédentaires : 0,10 $/km

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

- **TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE, DE SÉRIE**
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, de série
- Système mains libres Bluetooth® à activation vocale, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue), en option
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight®, en option

OUTBACK 2014

Location à partir de **349 $*** /mois 48 MOIS
Taxes en sus

- Comptant exigé : 1 608,90 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 268,34 $ (taxes incluses)

CONSOMMATION D'ESSENCE (l/100 km)Δ
- **Transmission automatique (CVT)** - Ville **8,6** / Route **6,5**
- **Transmission manuelle (6MT)** - Ville **9,4** / Route **7,1**

Indice d'octane recommandé : 87 - *Données estimatives*

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+†
2014 IIHS TOP SAFETY PICK+
Forester, Outback 2014 (avec système Eyesight® en option)

MOTOR TREND PRÉSENTE LE VÉHICULE UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE 2014
FORESTER 2014
Subaru. Le seul constructeur à gagner VUS de l'année 3 années consécutives.

2014 alg PRIX VALEURS RÉSIDUELLES ‡
OUTBACK 2014 – MEILLEUR VÉHICULE UTILITAIRE INTERMÉDIAIRE 2 RANGÉES

MULTISEGMENTS DE MOINS DE 50 000$ — LES MEILLEURS ACHATS —
LE GUIDE DE L'AUTO 2014
OUTBACK 2014

2014 WINNER BEST RETAINED VALUE MID-SIZE CAR canadianblackbook.com
PRIX DE LA MEILLEURE VALEUR RETENUE – VÉHICULE INTERMÉDIAIRE OUTBACK 2014

SUBARU
Confiance et évolution

Subaru Trois-Rivières
3851, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières - 819 373-6800

À la location de la Forester 2.5i 2014 (EJ1-X0) à transmission manuelle, et de la Outback 2.5i Commodité 2014 (ED1-CP) à transmission manuelle, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droits sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Δ Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6,2l/100 km (route) pour la Subaru Forester 2.5i 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres et de 6,5l/100 km (route) pour la Outback 2.5i Commodité 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Pour évaluer la résistance aux impacts, l'IIHS attribue à chaque véhicule une cote « bonne », « acceptable », « moyenne » ou « faible » selon sa performance dans cinq essais. Pour recevoir la mention Meilleur choix sécurité + 2014, un véhicule doit obtenir une cote « bonne » aux essais de collision frontale à chevauchement modéré et de collision latérale, aux essais de résistance de toit et d'efficacité des appuie-tête ainsi qu'une cote « bonne » ou « acceptable » à l'essai de collision frontale à faible chevauchement. Les véhicules doivent aussi offrir, en équipement optionnel, un système d'alerte de collision avant et/ou un système de freinage automatique (Subaru EyeSight®) en plus d'obtenir une évaluation « de base », « avancée » ou « supérieure » en matière de prévention des collisions frontales. Pour plus de détails, rendez-vous au www.iihs.org. ‡ Prix valeurs résiduelles 2014 ALG Canada pour la Subaru Outback 2014, segment véhicule utilitaire intermédiaire – 2 rangées. ALG est la référence dans l'industrie automobile pour déterminer les valeurs résiduelles et les données de dépréciation, www.alg.com. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 avril 2014.

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

Création de l'Institut de formation et de coopération entrepreneuriale

Le Cégep de Trois-Rivières continue ses efforts pour encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes avec la création de l'Institut de formation et de coopération entrepreneuriale. Le Cégep développera ce projet dans l'immeuble occupé actuellement par Le Centre de services Sainte-Famille de Desjardins dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

AMÉLIE MARCOUX
amelie.marcoux@quebecormedia.com

Si tout se passe comme pré vu, l'Institut devrait ouvrir ses portes en novembre.

L'établissement jouera un rôle crucial dans la formation des jeunes et des adultes qui veulent démarrer leur entreprise.

Raymond-Robert Tremblay parle de la mission de l'institut: «On souhaite que nos jeunes puissent dé velopper une fibre entrepreneuriale dans un milieu qui est plus proche de la vie réelle que dans des locaux de classe d'un cégep.

L'institut sera vraiment un endroit où il va y avoir une interface entre le milieu économique, la communauté elle-même et nos jeunes.»

Il souligne aussi que le cégep désire s'associer avec une trentaine d'organismes qui ont déjà comme mission le soutien des entrepreneurs. «On voudrait que l'Institut de vienne leur deuxième maison», a-t-il dit.

Le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, se réjouit de l'annonce du cégep.

Il affirme que le projet ne pourra que faire du bien à l'économie de la ville. «Si on v eut diversifier l'économie, ça passe par l'entrepreneuriat», a-t-il déclaré.

Une deuxième vocation pour l'immeuble du Centre de services Sainte-Famille

Le projet v erra le jour dans l'immeuble situé au 55 rue Fuse y dans le secteur Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières. Le Centre de services Sainte-Famille de Desjardins qui occupe l'édifice pour l'instant fermera ses portes le 6 juin prochain.

Le Cégep de Trois-Rivières deviendra ensuite le propriétaire de l'immeuble. Le Cégep entamera des rénovations pour la création de l'Institut de formation et de coopération entrepreneuriale.

Le directeur général du cégep , Raymond-Robert Tremblay, affirme que «le projet est en cours d'élaboration.

Des partenaires financiers et d'activités sont toujours recherchés puisqu'il manque environ 300 000$».

La Caisse Desjardins Les Estacades contribue financièrement à hauteur de 150 000$ au projet.

Comme l'Institut contribuera à former une relè ve entrepreneuriale, la présidente de la Caisse Desjardins Les Estacades a déclaré que «le projet correspond à la vision de Desjardins».

Le directeur général du cégep, Raymond-Robert Tremblay, a annoncé la création d'un Institut de formation en entrepreneuriat jeudi PHOTO AMÉLIE MARCOUX

SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

Une deuxième journée de grève à l'image de la première

Les employés cols bleus de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) étaient à nouveau en grève, le 24 avril dernier.

MATTHIEU MAX-GESSLER EN COLLABORATION AVEC CHAREL TRAVERSY – TVA NOUVELLES
matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Trois-Rivières a encore été épargnée par cette grève, alors que la collecte des ordures n'a pas été perturbée

«Tout s'est fait comme prévu. Les camions ont peut-être été retardés quelques minutes au déchargement, mais ça a bien circulé», indique le porte-parole de la Ville de Trois-Rivières, Yvan Toutant.

Shawinigan n'a pas eu cette chance, alors que la collecte a été complétée en partie seulement. Elle a toutefois été reprise vendredi.

«Ce n'est pas une situation souhaitable Ce qu'on souhaite a voir, ce sont des services tel que con venu avec nos contractuels», confie rançois St-Onge, directeur des communications à la Ville de Shawinigan.

La RGMRM avait tenté de prévenir ce genre de situation en demandant une injonction envers le syndicat. Cette requête a toutefois été rejetée mercredi.

Des agents de sécurité étaient présents au site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, où les cols bleus a vaient formé un piquet de grè ve, pour assurer le passage des camions, ce qui a donné lieu à quelques altercations, selon le président du Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN), Mario Mongrain. «Ce matin, quelques petites bousculades se sont produites et le ton est monté de temps en temps quand ça se parlait», a-t-il mentionné.

Les employés de la RGMRM sont sans convention collective depuis bientôt deux ans.

La Régie sur le point de s'entendre avec les cols blancs

Alors que les négociations semblent au point mort avec le syndicat des cols bleus, celles entre le syndicat des cols blancs et la

PHOTO COURTOISIE

Régie pourraient prendre fin sous peu La RGMRM a annoncé vers la fin de la jour née, le 24 avril, qu'une entente de principe avait été conclue entre les deux camps. Le conseil d'administration de la Régie et les cols blancs auront à se prononcer sur cette entente d'ici peu.

S'il se réjouit de cette a vancée pour ses collègues, M. Mongrain croit que le moment choisi pour cette annonce est une nouvelle preuve du manque de respect de la part de son employeur.

«Depuis la période des Fêtes, on a l'impression de se faire faire un pied de nez tous les jours. Aujourd'hui n'est pas différent», lâche-t-il.

D'UNE RIVE À L'AUTRE

CLAUDE BOLDUC
claude.bolduc@quebecormedia.com

Vins et fromages au Manoir

Quand il est question d'une dégustation vins et fromages, les résidents et résidentes de la Résidence du Manoir du boulevard Rigaud ne se font pas tirer l'oreille. C'était une première expérience pour eux, mais sûrement pas la dernière. Six sortes de vin ont été présentées. La dégustation était commentée par un sommelier de la SAQ. Nous voyons sur la photo Danièle Leblanc, directrice générale ainsi que Dominic Giguère, chef exécutif, Mélissa Brière, cuisinière, Caroline Besson, conseillère en hébergement et Carole Boisvert adjointe à la direction entourés de résidents heureux du déroulement de la soirée.

Elle nage au pays des Kangourous

À Sydney, dans la piscine qui a accueilli les compétitions olympiques en l'an 2000, Mary-Sophie Harvey a participé à neuf épreuves individuelles et à deux relais, ce qui lui a fait un total de 19 de courses en six jours. Elle termine avec sept médailles d'or, une d'argent et une de bronze, et elle a contribué à la victoire du relais 4x100 libre et 4x100 Im. En plus de ses médailles, elle inscrit un record national (200IM) et quatre records provinciaux (200 IM, 100 dos, 400 IM et 200 brasse). Harvey terminera son périple australien en participant à un camp d'entraînement sur le continent des kangourous. Photo: Mary-Sophie Harvey avec son entraîneur Yann Jacquier

« Science on tourne! »

C'est une équipe composée d'étudiants en Sciences de la nature qui a remporté les grands honneurs lors de la finale locale de « Science on tourne! », le 15 avril dernier, au Cégep de Trois-Rivières. Samuel Duval, Kaèle Montplaisirs, Alexandre Tessier et Sophie Robitaille (membre surnuméraire) ont remporté à la fois le prix du défi (600 $), le prix d'ingéniosité (350 $) et le prix de la communication (100 $). Six équipes du Cégep s'affrontaient dans le cadre de cette compétition scientifique qui vise à favoriser une meilleure compréhension des différents aspects de la science et de la technologie. La compétition de cette année consistait à construire un engin qui, en lançant un projectile le plus loin possible, se propulsera dans le sens inverse vers une destination précise. Bravo aux lauréats qui représenteront le collège lors de la finale nationale qui se tiendra au Cégep Vanier le 3 mai prochain. Photo: Les gagnants de la finale locale de « Science on tourne! » entourés de Stéphane Bédard, enseignant au département de Génie mécanique, Réjean Paquet, directeur des Services aux étudiants et François Davidson, l'un des juges.

Bécancour honore ses bénévoles

La Ville de Bécancour a honoré ses bénévoles lors d'une réception civique spéciale, en présence des parents et amis des lauréats ainsi que de nombreux bénévoles issus d'organismes sans but lucratif œuvrant sur le territoire de la Ville de Bécancour. On a aussi nommé « Grand bénévole » de la Ville de Bécancour, M. André Garon, et on a souligné l'attrinution de la Médaille du lieutenant-gouverneur à Mme Diane Carbonneau. Par ailleurs, le Conseil municipal a tenu à nommer l'athlète Yves Bourque « Citoyen émérite », pour sa participation aux Jeux paralympique de Sotchi 2014 et pour l'ensemble de son parcours. Photo: Les lauréats: Yvan Perreault (secteur Précieux-Sang), Sylvain Laquerre (secteur Bécancour), Mariette Loranger-Montembeault (secteur Sainte-Gertrude), Gilles Baril (secteur Gentilly), Lise Frédette (secteur Sainte-Angèle), André Désilets (secteur Saint-Grégoire), André Garon, Angèle Rousseau (secteur Sainte-Gertrude), Diane Carbonneau et à l'avant Yves Bourque. Crédit photo: Olivier Croteau

Le St-Germain Bistro

N'oubliez pas notre fameuse **fondue chinoise** au bœuf **à volonté**

17,95$ / personne, 7 soirs sur 7

Spécial pour Deux
Table d'hôte
Potage du moment
Assiettes de crevettes natures à l'ail
Coupe langoustine (Papillon)
dessert, café ou thé.

SEULEMENT 34,95$
Valide pour 2 ou 4 personnes

Mentionnez l'offre lors de votre réservation.
Quantités limitées (Valide le 3 mai 2014)

>JF011760249

Ne peut être jumelée à aucune autre offre et ne peut être payée avec une carte-cadeau.

Réservation requise
Valable sur présentation de cette annonce

AJOUT D'UN NOUVEAU MENU : PÂTES & FAJITAS

RÉSERVATION
819 372-0607

401, rue Saint-Roch,
Trois-Rivières
st-germainbistro.com

Bonne fête les jumelles!

Toute une surprise pour Lise et Linda Moreau qui célébraient leur 60e anniversaire de naissance le 2 avril. Elles ont retrouvé le temps d'une soirée, famille et amis réunis pour une *surprise-party*. C'est d'aussi loin que des Escoumins et de Québec que leur famille était venue pour fêter avec elles. Lise et Linda tiennent à remercier chaleureusement famille et amis, les Apolons et surtout, leurs filles Marie-Claude et Geneviève qui ont tout orchestré, pour faire de cette soirée une réussite. Photo: Les jumelles, Lise et Linda Moreau.

Le policier Jason Dubé de retour au travail

Le policier qui pourrait être licencié après avoir été blessé en devoir est de retour au travail pour la première fois depuis les évènements survenus en 2010. La Ville a décidé de l'affecter à des travaux légers d'ici à ce qu'elle soit en mesure de statuer définitivement sur son cas.

AMÉLIE MARCOUX
amelie.marcoux@quebecormedia.com

C'est une entente qui est surv enue au terme de négociations entre la Ville et l'Association des policiers pompiers de la Ville de Trois-Rivières. La Ville accepte que Jason Dubé occupe temporairement un poste en attendant la réception des résultats d'une contre-expertise médicale demandée suite au dépôt du rapport de la CSST en faveur du policier.

Le 9 avril dernier, la Commission de la santé et de la sécurité du tra vail (CSST) a déposé un rapport dans lequel elle déclarait apte au tra vail Jason Dubé. La Ville avait ensuite demandé une autre expertise parce qu'elle affirmait que l «décision contredisait les documents médicaux présents au dossier» et qu'elle voulait «s'assurer qu'il est apte à accomplir toutes et chacune de ses tâches , sans limitations ».

Cette contre-expertise que l'Association des policiers pompiers de la Ville de Trois-Rivières avait qualifiée d « acharnement » de la part de la Ville de Trois-Rivières devait être déposée le 22 a vril. Comme un délai repousse au début mai le dépôt des conclusions de cette e xpertise, la Ville a accepté, après négociations, de permettre à Jason Dubé un retour temporaire «jusqu'à la réception des résultats de l'e xpertise médicale. Par la suite, une réévaluation du dossier sera effectuée par la Direction des ressources humaines».

Sur la bonne voie

Le président de l'Association des policiers pompiers de la Ville de Trois-Rivières, Louis Lesage, affirme qu'il es satisfait de cette tournure des événements. «C'est une entente qui nous convient», a-t-il déclaré.

Les policiers ont d'ailleurs cessé les moyens de pression qu'ils exerçaient pour démontrer leur appui à J ason Dubé. Depuis novembre dernier, les policiers mentionnaient «centrale à Gobeil», en référence à Francis Gobeil, le directeur de la Sécurité publique, en s'adressant à la centrale lorsqu'ils parlaient sur les ondes radios.

Les policiers de Trois-Rivières lors d'une manifestation en appui à Jason Dubé en novembre dernier PHOTO ARCHIVES L'ÉCHO DE TROIS-RIVIÈRES

Les policiers de Trois-Rivières ont aussi cessé de porter le brassard sur lequel il était écrit: «Blessure = congédiement ».

Louis Lesage est confiant pour la suit des choses. «M. Dubé est déjà passé à travers une e xpertise, son médecin traitant approuve la contre-e xpertise qui a été demandée par la CSST et il y a des spécialistes en réhabilitation qui disent que M. Dubé est correct», a-t-il déclaré.

TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ

FAITES VOTRE TOITURE POUR LA DERNIÈRE FOIS!

« Les toitures Suprêmes du Québec », les spécialistes en toiture, sont à la recherche de propriétaires de résidences, dans votre région, qui ont besoin d'une nouvelle toiture et qui désirent le faire pour la dernière fois!

Nous offrons la beauté et l'élégance naturelles des toitures de cèdre liées à la durabilité et la performance inégalées de l'acier, le tout combiné avec *une garantie à vie, transférable pour 50 ans*, contre les dommages dus aux vents, pluie, neige, grêle, moisissure et sève des arbres.

Cette splendide toiture est actuellement distribuée dans votre région. Si vous décidez de participer à notre programme de « MAISONS PILOTES », nous réduirons le coût, déjà très compétitif, de notre produit pour vous le rendre plus accessible.

DEMANDEZ NOTRE SPÉCIAL PRINTEMPS

JF011819809

« APPELEZ DÈS MAINTENANT POUR ÉCONOMISER »

TSQ LA SOLUTION SUPRÊME POUR VOTRE TOITURE Les Toitures Suprêmes du Québec (TSQ) 514 359-5623 sans frais 866 577-8028 RBQ-5630-6939-01 Membre de l'APCHQ « Reno Maitre Couvreur »

TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ • TSQ

En croisade pour des dons d'organes obligatoires

Pendant que se poursuivent, en Mauricie comme ailleurs, les efforts pour sensibiliser la population à l'importance de signifier clairement son consentement au don d'organes, deux jeunes Québécois atteints de fibrose kystique militent pou que le gouvernement modifie l loi actuelle sur le don d'organes et de tissus.

MÉLISSA NORMANDIN ROBERGE

De nombreuses activités de sensibilisation ont marqué la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, qui se tenait du 20 au 27 a vril. La Ville de Trois-Rivières était au nombre des 70 municipalités qui se sont jointes à Transplant Québec et à une grande chaîne de sensibilisation. Le drapeau à l'effigie de Transplant Québec a d'ailleurs été hissé à l'hôtel deVille.

Au même moment, Alexandra Beaudry, une jeune femme de 24 ans en attente d'une greffe de poumons et Tomy-Richard Leboeuf McGregor, greffé des poumons l'an dernier, poursuivent la bataille sur un autre front. Ils ont déposé une pétition pour que Québec rende le don d'organes obligatoire. Celle-ci a été acceptée par l'Assemblée nationale qui la placera sur son site Internet dès le 7 mai. Les deux jeunes souhaitent en effet que la province se dote d'un modèle semblable à celui qu'on retrouve en Europe, et que le don d'organes se fasse automatiquement lors d'un décès sauf si la personne manifeste le contraire en signant un document de son vivant.

La sensibilisation du public est primordiale

Il existe trois formes d'e xpression au consentement du don d'organes et tissus: l'inscription au registre de la Régie d'assurance-maladie du Québec, la signature de l'autocollant au verso de la carte-soleil ou le registre du consentement de la chambre des Notaires du Québec . Malgré ces trois mesures, le dernier mot re vient toujours aux familles du défaut, et 37% parmi elles refusent encore le don d'organes de leur proche décédé.

Selon Julie Baillargeon, directrice générale de la F ondation des greffés pulmonaires du Québec, il y a encore beaucoup de travail à faire au niveau de la sensibilisation du public. Elle croit que les gens ne sont pas toujours bien informés , et manifestent encore des craintes face au don d'organes. Lorsque survient un décès , les gens se retrouvent dans un contexte émotif, vivent un énorme choc, et ont l'impression que parce que leur proche est sous respirateur artificiel qu'il y a encore une possibilité de guérison. Mme Baillargeon rappelle l'importance de non seulement signer les documents nécessaires , mais également d'informer ses proches de notre désir du don d'organes

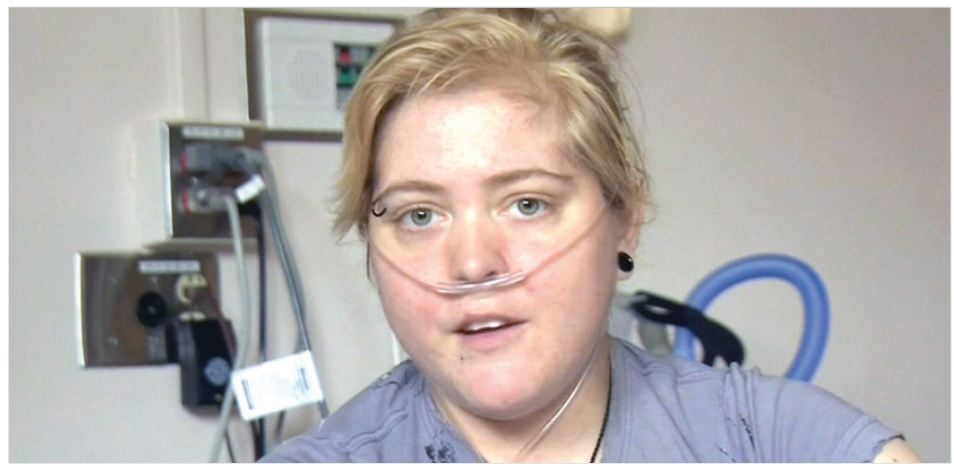

Atteinte de fibrose kystique, Alexandra Beaudry est en attente d'une greffe de poumons PHOTO CAPTURE D'ÉCRAN/TVA NOUVELLES/AGENCE QMI

De tous les décès , seulement 1,3 % des personnes peuvent devenir des donneurs potentiels. Les critères légaux pour procéder au don doiv ent être un diagnostic d'atteinte neurologique sévère et irré versible ou un arrêt cardio circulatoire . Ce constat doit être effectué par quatre médecins spécialistes différents a vant que les gens de Transplant Québec soient impliqués dans le processus.

L'Espagne, leader mondial en matière de dons d'organes et de transplantation

La pétition initiée par Madame Beaudry et M. Leboeuf-McGregor valorise le modèle européen, plus précisément celui de l'Espagne, où chaque personne décédée peut de venir automatiquement un donneur potentiel si tous les critères sont respectés. Une personne peut également v olontairement de son vivant, décider de ne pas donner ses organes lors de son décès . Il s'agit dont complètement de l'inverse de ce qui se fait ici présentement.

Selon Transplant Québec, au 31 décembre 2013, 1047 Québécois étaient en attente d'une greffe, dont 38 personnes en Mauricie.

DU JEUDI 1er MAI AU DIMANCHE 11 MAI

L'ÉVÉNEMENT VIN

California Mania

15,45$ RABAIS DE 1,50$ 16,95$
FRUITÉ ET GÉNÉREUX

MÉNAGE À TROIS
Code SAQ : 10709152

11,25$ RABAIS DE 1,00$ 12,25$
FRUITÉ ET DOUX

BERINGER
Code SAQ : 10845808

11,20$ RABAIS DE 1,50$ 12,70$
FRUITÉ ET GÉNÉREUX

SEA RIDGE
Code SAQ : 10967389

12,45$ RABAIS DE 1,50$ 13,95$
AROMATIQUE ET SOUPLE

RH PHILLIPS
Code SAQ : 00576272

13,45$ RABAIS DE 1,50$ 14,95$
AROMATIQUE ET SOUPLE

WOODBRIDGE BY ROBERT MONDAVI
Code SAQ : 00048611

17,50$ RABAIS DE 2,50$ 20,00$
AROMATIQUE ET CHARNU

CHÂTEAU ST-JEAN
Code SAQ : 10967397

18,00$ RABAIS DE 2,00$ 20,00$
AROMATIQUE ET ROND

CHÂTEAU ST-JEAN
Code SAQ : 00897215

13,95$ RABAIS DE 1,50$ 15,45$
FRUITÉ ET VIF

FETZER
Code SAQ : 00255448

20,80$ RABAIS DE 2,00$ 22,80$

MOSKOVSKAYA
Code SAQ : 00005595

27,95$ RABAIS DE 2,00$ 29,95$

BAILEYS L'ORIGINALE
Code SAQ : 00005959

34,50$ RABAIS DE 3,50$
1,14 L
38,00$

APPLETON ESTATE V/X
Code SAQ : 11464257

espaceCOCKTAIL.com

DÉCOUVREZ PLEIN D'AUTRES PRODUITS À PRIX RÉDUITS EN SUCCURSALE.

La modération a bien meilleur goût.
Éduc'alcool

/SAQ SAQ.com

PRENEZ GOÛT À NOS **CONSEILS**
SAQ

18+ **Exclus de cette offre : SAQ Dépôt, SAQ Signature et comptoirs Vin en vrac. Titulaires de permis et agences de la SAQ acceptés.** L'offre *L'événement vin California Mania* est en vigueur du 1er au 11 mai 2014 sur les produits sélectionnés seulement. Cette promotion ne peut être convertie en crédit. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. Consultez SAQ.com pour plus de détails sur la promotion offerte en ligne. Toutes taxes comprises. Prix modifiables sans préavis. Les produits annoncés ne sont pas offerts dans toutes les succursales. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Achats non cumulatifs. Aucune substitution possible. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus. Service à la clientèle de la SAQ : 514 254-2020 ou 1 866 873-2020.

Julie Boulet ne sera pas ministre

Jean-Denis Girard représentera les intérêts de la région à Québec

La députée de Laviolette, Julie Boulet, lors de son assermentation comme députée, avec le premier ministre Philippe Couillard. PHOTO JEAN-FRANÇOIS DESGAGNÉS - AGENCE QMI

La députée de Laviolette, Julie Boulet, ne fera pas partie des ministres du gouvernement Couillard. C'est plutôt son collègue du comté de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard, qui s'est vu confier le poste d ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional et de ministre responsable de la Mauricie.

COLLABORATION TVA – LOUIS CLOUTIER – L'ÉCHO DE SHAWINIGAN ET L'ÉCHO DE TROIS-RIVIÈRES
matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Si plusieurs personnes v oyaient Mme Boulet comme un incontournable dans le gouv ernement Couillard, ce ne sera pas elle qui sera responsable de la région de la Mauricie. Même si c'est elle qui a vait le plus d'e xpérience dans les cinq députés que la Mauricie , Julie Boulet devra passer son tour.

On explique encore mal pourquoi Philippe Couillard a écarté celle qu'on voyait jusqu'à la toute dernière minute au nouveau ministère de la F orêt. Plusieurs questions se posent. A-t-elle été victime de son appui à Pierre Moreau lors de la course à la direction du Parti libéral?

Mme Boulet a déjà occupé des fonctions au ministère des Transports. Est-ce que les propos tenus à la commission Charbonneau pourraient écorcher la députée et, par excès de prudence, le premier ministre a choisi de l'exclure?

Plusieurs analystes ont également évoqué que M. Couillard veut prendre ses distances de l'ère Charest.

Jusqu'à la défaite des libéraux en 2012, Mme Boulet était ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La surprise Jean-Denis Girard

C'est une surprise pour la Mauricie que le nouv eau député de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard, hérite du poste de ministre délégué aux P etites et moyennes entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional et de ministre responsable de la région de la Mauricie . C'est une surprise sans vraiment en être une puisque Philippe Couillard est v enu l'appuyer à maintes reprises lors de la campagne.

«Ça faisait depuis 2002 qu'on n'avait pas eu de ministre à Trois-Rivières. On est bien content, il n'y a pas un maire qui ne rêve pas d'avoir un ministre sur son territoire», a exprimé le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, présent à l'investiture des ministres.

Le président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, Gaétan Boivin, s'est réjoui de cette nomination. Tout en soulignant la qualité du travail de Mme Boulet, il croit que M. Girard sera à la hauteur de la tâche.

«Dans le conte xte de la région, on n'aurait pas pu souhaiter mieux. Les dossiers qu'il s'est fait confier sont ceux sur lesquels nous travaillons déjà à la Chambre, alors on v a sûrement avoir beaucoup de rencontres», croit-il.

La nomination de M. Girard a été également accueillie a vec joie par Jean-Guy Doucet, président de la Chambre de commerce et d'industries du Cœur-du-Québec (CCICQ) - un poste que le nouveau député de Trois-Rivières a d'ailleurs occupé par le passé.

«Je pense qu'il a un très beau rôle et je suis très fier pour lui. Il connaît bien nos dossiers et je sais que c'est un travailleur acharné, puisque je l'ai vu aller au fond du dossier de la centrale Gentilly-2», souligne M. Doucet.

Le président de la CCICQ s'est également réjoui de la nomination de Laurent Lessard, député de Frontenac, comme ministre responsable de la région du Centre-du-Québec , une fonction qu'il a occupée de 2005 à 2012, en plus de plusieurs ministères

«On va avoir deux ministres qui vont travailler au développement économique de la région», estime-t-il.

De nouvelles responsabilités pour Donald martel

Le député de Nicolet-Bécancour , Donals Martel, s'est fait confier de nou velles responsabilités au sein du groupe parlementaire de la Coalition avenir Québec. En plus de son nouveau rôle de whip, il sera désormais porte-parole de la deuxième opposition en matière d'Environnement, Développement durable, Faune et Parcs. Il sera également responsable des régions Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

La fonction de critique en matière d'agriculture qu'occupait M. Martel jusqu'aux dernières élections sera confiée à la députée de Mirabel, Sylvie D'Amours.

M.M.-G.

HO! MON DOS

J'ai des douleurs partout. Vous avez trop demandé à votre organisme. Vos muscles ne sont pas des machines douées de force perpétuelle, vous le savez bien et vous l'oubliez souvent. Bon! Vous n'avez pas un masseur expérimenté à portée de main, mais vous avez la crème **Thermo-Gel**, une crème exceptionnelle, toujours à votre service.

UNE COMPOSITION EXCLUSIVE :

ARNICA MONTANA (produit vedette de **Thermo-Gel**)
Utilisée traditionnellement en phytothérapie pour aider à soulager la douleur et/ou l'inflammation des muscles et des articulations (e.g. les entorses, les ecchymoses, la douleur articulaire). Études scientifiques : (Bradley 2006; ESCOP 2003; Grieve 1971 [1931]).

CAPSICUM ANNUUM

Utilisé traditionnellement en phytothérapie pour aider à contribuer au maintien de la circulation périphérique. Études scientifiques : (Bradley 2006, Ellingwood 1983[1919], Wren 1907)

HUILE D'ÉMEU

Thermo-Gel possède une base à l'huile d'émeu riche en bons acides gras, qui procure un bien-être bien connu pour les articulations;

* **THERMO-GEL** est utilisé pour soulager temporairement les douleurs articulaires.

THERMO-GEL est un produit de santé naturel homologué : licence NPN 80007812.

* Ces allégations font partie intégrante de la licence.

LIGNE OUVERTE Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur CKBN-FM Bécancour 90,5 FM samedi de 8h à 9h. ¨***NOUVEAU*** Santé en direct avec Johanne Verdon sur CIRA 89,9 FM samedi de 8h à 10h et lundi de 14h30 à 16h30.

Boutique Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777

2 tubes pour le prix d'un seul
en vigueur du 3 au 8 mai 2014, jusqu'à épuisement des stocks.

www.bio-actif.com

>JF011788385

RER-HYDRO

Un projet gouvernemental fait fuir les investisseurs

Rien ne va plus pour RER-Hydro, l'entreprise choisie par le gouvernement Marois en novembre pour devenir un «leader mondial» dans le développement d'hydroliennes.

MICHEL MORIN - BUREAU D'ENQUÊTE - JOURNAL DE MONTRÉAL

RER-Hydro a annoncé en no vembre 2013 en grande pompe son implantation à Bécancour, compensant ainsi la fermeture de la centrale Gentilly-2, mais depuis , l'usine attend des fonds pour fonctionner . Pour le moment, une seule h ydrolienne a été immergée à Montréal, près du pont de la Concorde.

Selon les informations obtenues par le Bureau d'enquête, les investisseurs privés qui devaient investir environ 10 millions de dollars dans l'entreprise de Montréal se font toujours attendre, malgré l'importance des aides gouvernementales.

«Les discussions sont plus élaborées que prévu » , confirme le porte-parole d RER-Hydro, Claude-Éric Gagné.

La contribution de ces in vestisseurs annoncée pour le 28 février dernier constituait une condition essentielle pour Investissement Québec afin de débloque un montant de 25 millions $ sous forme de prêts, de participation et d'équité

«L'entente n'est pas signée et nous sommes toujours en attente d'un décret gouvernemental, a déclaré la porte-parole d'Investissement Québec, Chantale Corbeil. Ils n'ont pas trouv é d'investisseurs.»

Rappelons que c'est le gouv ernement Marois qui a vait forcé In vestissement Québec à s'impliquer dans ce dossier

Les 25 millions $ d'In vestissement Québec, soit la moitié du projet de 51 millions $, n'étaient pas dédiés uniquement à la mise sur pied d'une chaîne d'assemblage et à la fabrication des six h ydroliennes. Ils de vaient également permettre de rembourser 9 millions $ de comptes impayés aux fournisseurs et de pa yer les actionnaires de RWS-RER qui détenaient initialement les brevets des hydroliennes.

« PAYÉ À L'AVANCE »

C'est d'ailleurs a vec le soutien et la «patience» des fournisseurs que RER - Hydro a pu assembler deux h ydroliennes dont l'une a été immergée à Montréal.

«Désormais, je ne participerai plus à aucun projet mis de l'avant par RER-Hydro à moins d'être pa yé à l'a vance » , tranche Pierre Bouchard, PDG de STAS, une compagnie de Saguena y, leader dans le domaine des produits d'aluminium. RER-Hydro lui devrait 400 000 $.

RER-Hydro a annoncé en grande pompe en novembre 2013 son implantation à Bécancour, mais depuis, l'usine attend des fonds pour fonctionner. PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

«Nous avions une entente écrite et nous devions être payés à la fin ja vier», affirm pour sa part Patrick Pellerin, le PDG de la compagnie Marmen à Trois-Rivières.

C'est en vain que nous avons tenté d'obtenir une entre vue avec le président de RER-Hydro, Imad Hamad. Sans donner de noms, le porte-parole Claude- Éric Gagné assure «que plusieurs anciens comptes ont commencé à être remboursés».

SUBVENTIONS

RER-Hydro a fait l'objet de plus de 40 millions $ d'annonces en aide gouv ernementale, tant du gouvernement provincial, d'Hydro-Québec que du gouv ernement fédéral.

Le projet annoncé en no vembre prévoyait même une phase finale de l'ordr de plus de 130 millions $,dont 60 % en subventions gouvernementales.

Dans un échange de courriels , RER-Hydro affirme que l'assemblage de si nouvelles hydroliennes « est prévu en juin 2014» et que l'entente globale «devrait être conclue d'ici le début de l'été 2014».

LES ÉCHOS DES BOULEVARDS

Un photographe de la région se démarque!

L'association Photographes professionnels du Québec (PPDQ) tenait, à la mi-avril, son congrès annuel au Estrimont Suites & Spa à Orford. Lors de l'événement, François Pilon, artiste photographe et propriétaire de Buzz Productions, s'est vu remettre le trophée « Soleil Levant » dans le volet « Portrait » en plus de recevoir le titre de "Photographe agréé" des PPDQ. Félicitations François!
Photo: Francois Pilon tenant fièrement son trophée aux côtés de Mme Nathalie Mathieu, présidente de APPDQ.

Centraide Mauricie reconnaît ces gens qui font la différence

Le 9 avril dernier, Centraide Mauricie conviait ses différents intervenants à sa Fête des Artisans 2014. Deux prix honorifiques ont été remis dans le cadre de ce 5 à 7 soit le prix Solange-Dupuis-Lamothe et le prix Réjean-Côté remis annuellement à des gens qui se sont démarqués pour leur engagement social et leur fidélité à Centraide Mauricie. Le prix Réjean-Côté 2014 à été remis à l'équipe du Centre fiscal de Shawinigan-Sud (photo du haut) pour la qualité, l'implication et la générosité de leur campagne alors que le prix Solange-Dupuis-Lamothe a été remis à madame Nadia Courchesne (à gauche) de la SADC du Centre-de-la-Mauricie pour son implication sur plusieurs comités à Centraide Mauricie depuis plusieurs années. Félicitations à tous les bénévoles!

Camp de jour à Bécancour!

La Ville de Bécancour offre aux résidents de la municipalité un service de camp de jour de huit semaines permettant aux enfants âgés de 5 ans (maternelle complétée) à 12 ans de développer leur créativité, leur connaissance de soi ainsi que diverses habiletés. Il offre aussi le programme apprenti animateur pour les jeunes âgés de 13 à 15 ans Cette année, les enfants vivront une panoplie d'activités diverses en lien avec la thématique, la légende des sept mers! Pour info: 819 294-6500

Un lapin géant pour Pâques!

Félicitations à Mme Nadia Fournier, gagnante du chocolat de Pâques Giacomo dans le cadre du concours Bientôt Pâques, ça sent le chocolat!, dans *L'Écho de Trois-Rivières*. Photo: Raphaël et Noémie Jourdain étaient bien contents de dévorer l'immense lapin en chocolat.

Salle comble pour les 50 ans du Conservatoire

La Fabrique (église Sainte-Cécile) était pleine à craquer pour le concert soulignant les 50 ans du Conservatoire de musique de Trois-Rivières, dimanche dernier. Plus de 700 personnes ont prêté l'oreille aux musiques du Cirque du Soleil arrangées par Gilles Bellemare, qui était également chef d'orchestre. Plus de 100 élèves et diplômés du Conservatoire étaient au rendez-vous.

PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

Patrick Lahaie nommé au Bureau du recteur de l'UQTR

Patrick Lahaie en compagnie de l'ex-première ministre, Pauline Marois, lors de la dernière campagne électorale. PHOTO ANNIE T. ROUSSEL – AGENCE QMI

Le candidat du Parti québécois défait aux dernières élections dans Maskinongé, Patrick Lahaie, a été nommé directeur du Bureau du recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Le comité exécutif de l'UQTR a entériné sa nomination le 22 avril dernier.

M. Lahaie est présentement sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture. Il œuvre depuis une vingtaine d'années dans le milieu gouvernemental et a été candidat à trois reprises pour le Parti québécois dans la région. Il a notamment fait partie du cabinet de Pauline Marois. **M.M.-G.**

Le Groupe Bellemare abolit 50 postes en Mauricie

Le Groupe Bellemare met la hache dans trois de ses divisions, coupant ainsi une cinquantaine de postes, principalement à Trois-Rivières.

MATTHIEU MAX-GESSLER
matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Les divisions touchées sont celles de l'excavation, du génie civil et de la location de machinerie lourde. Cette dernière serait devenue particulièrement obsolète, selon le président de l'entreprise, Jean-Luc Bellemare.

«Le marché a changé. Aujourd'hui, la machinerie est fournie par la plupart des fabricants», justifie-t-il.

Quant aux deux autres divisions, M. Bellemare les juge peu rentables, puisqu'elles représentent une faible fraction des activités du Groupe. Il évoque également la concurrence qui se fait de plus en plus forte depuis une vingtaine d'années.

L'entrepreneur assure toutefois que le reste des activités va bon train.

«On fait ça parce qu'on veut se concentrer sur les opérations qui sont en croissance», ajoute-t-il.

20 employés sauvés

Sur la cinquantaine d'employés touchés par ces fermetures, une vingtaine sera réaffectée à d'autres divisions. Les autres seront mis à pied d'ici le 16 mai prochain.

Ces changements feront passer à 550 le nombre d'employés du Groupe Bellemare au Québec.

Ces changements feront passer à 550 le nombre d'employés du Groupe Bellemare au Québec. PHOTO AGENCE QMI

Donnez votre vieux véhicule à AUTOREIN
Vous contribuez à lutter contre les maladies rénales et à protéger l'environnement
Remorquage gratuit | Reçu pour fins d'impôt émis
La Fondation canadienne du rein
1 888 2AUTO-REIN / 1 888 228-8673 www.rein.ca/quebec

PROCUREZ-VOUS UN SERVICE INTERNET HAUTE VITESSE PAR SATELLITE À PRIX ABORDABLE!
Adoptez le service de Xplornet.
POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE
TOUS LES FORFAITS À 50% DE RABAIS[1]
Les forfaits commencent à partir de seulement 22,50 $ /mois
pendant les deux premiers mois avec un contrat d'un an.[1]
Des frais uniques d'activation de seulement 99 $ pour s'abonner[1]
Nos racines sont rurales donc nous vous comprenons. Vous ne voulez pas être embêté avec un réseau irrégulier. Vous voulez accéder à Internet à n'importe quel temps de la journée, diffuser un film en continu, et ce, même quand les autres membres de la famille sont sur Internet en même temps.[2] Chez Xplornet, il n'y a aucuns frais cachés. Aucun achat d'équipement n'est requis, il n'y a pas de frais d'utilisation excédentaire[3] et nous garantissons votre satisfaction ou votre argent est remis.[4]
Appelez dès aujourd'hui et commencez à profiter d'une expérience Internet haute vitesse uniforme de Xplornet.
Daniel Forand Satellite 819.372.0690
DH Électronique 418.365.7131
588373
1.855.333.7333 | xplornet.com
XPLORNET Internet haute vitesse. Dans votre région.
[1]Le taux de 22,50 $ s'applique aux deux premiers mois. Le taux de 44,99 $ commence au troisième mois. L'offre prend fin le 31 mai 2014 et est offerte aux nouveaux clients qui acceptent un contrat d'un an pour n'importe quel forfait résidentiel 4G de Xplornet. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Des frais d'activation de 99 $ sont en vigueur avec un contrat d'un an. Les taxes s'appliquent. [2]Un routeur est nécessaire pour l'option multi usager et peut être acheté auprès de votre détaillant local. [3]Une fois que l'allocation mensuelle de bande passante est utilisée, la connexion est placée en état limité. Veuillez consulter les Politiques de gestion du trafic sur Xplornet.com pour les détails. [4]Notre garantie de remboursement 30 jours : Si vous êtes insatisfait du service pour une quelconque raison, vous recevrez un remboursement de toutes les sommes versées à Xplornet à condition d'avoir annulé votre abonnement dans les 30 jours suivant l'activation. Xplornet® est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2014 Xplornet Communications inc.
QC 4GSAT ADMAT 04/2014

Chronique horticole

Les bulbes à floraison estivale

Qui ne se rappelle pas d'avoir vu des grosses fleurs de dahlias rouges lors d'une visite chez sa grand-mère ou de la parenté? Un peu oubliés, les bulbes à floraison estivale sont très faciles à cultiver.

Disponibles dès le mois de mars dans les jardineries, plusieurs variétés gagnent à être essayées chez-vous. Pour les débutants, essayez les dahlias qui offrent une floraison prolongée. Ils peuvent être plantés en pleine terre à l'extérieur dès que le sol est asséché et réchauffé (vers le 20 mai). Pour obtenir une floraison plus hâtive, ils peuvent être démarrés en pot à l'intérieur dès le mois d'avril.

Les callas produisent un joli feuillage et leurs fleurs sont disponibles en rose, blanc, bourgogne, orange et jaune. Pour ajouter des couleurs chaudes à votre aménagement, laissez-vous séduire par les crocosmias aux fleurs rouges ou jaunes, appréciées comme fleurs coupées. Si vous désirez une floraison au parfum envoûtant, les acidantheras sont pour vous! Leurs petites fleurs ressemblent à celles des glaïeuls et dégagent un parfum des plus agréables.

Puisqu'ils ne résistent pas à notre hiver, ces bulbes doivent être entrés à l'automne. Pour choisir vos bulbes et obtenir des conseils, passez nous voir en magasin!

>JF011820903
Gauthier fleurs et jardins
Au coeur de votre Nature
4936 BOULEVARD GENE-H. KRUGER
TROIS-RIVIÈRES | 819.375.4813

Mauricie
Si près. Si vrai.
Bain de nature
Balades et trouvailles
Groove urbain
Pulsion plein air
Foules en fête
Sourires garantis
Pure évasion
Pied citadin
Nouveau! Les Ambiances vacances de la Mauricie www.monambiancevacances.com
JF01756519

MARIAGE EN MAURICIE

Des lieux rêvés pour célébrer votre amour

Crédit photo: Seigneurie du Triton, Haute-Mauricie

Vous cherchez un endroit magique, original, haut de gamme, romantique et champêtre pour officialiser votre union? Pour vous aider dans vos recherches, je vous propose des suggestions d'endroits pour unir vos destinées.

MARIE-FRANCE BOLDUC
marie-france.bolduc@quebecormedia.com

Dans un vignoble au Domaine & Vins Gélinas à Saint-Sévère

Quoi de plus romantique qu'un vignoble? Au Domaine & Vins Gélinas, vous pourrez louer une salle d'une capacité de 60 personnes et profiter du sit pour y faire de magnifiques photos d votre journée.

Dans une ferme rustique-chic à la Ferme Nouvelle-France à Sainte-Angèle-de-Prémont

Une magnifique salle pou ant contenir 175 personnes. Elle se distingue par son décor champêtre rappelant l'architecture typique d'une grange d'autrefois

Sur un site historique au Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac à Trois-Rivières

Ce lieu a su préserver le charme et l'ambiance chaleureuse de l'époque . L'atmosphère champêtre et la beauté des lieux sont autant de raisons pour y célébrer votre événement dans ce décor unique

Dans une cerisaie Au Temps des Cerises à Charette

Le style de l'endroit correspond très bien à des mariages simples et intimes . La célébration peut se tenir à l'e xtérieur avec possibilité de location de chapiteau et poursuivre pour la réception à l'intérieur. Un menu v ous sera proposé ou composé sur mesure pour vous selon vos goûts et votre budget.

Sur le bord du fleu e au Parc de l'Île Saint-Quentin à Trois-Rivières

Que ce soit pour un mariage intime , une célébration au bord de l'eau ou encore une réception extravagante... Le parc saura vous surprendre, vous impressionner et v ous faire vivre la plus belle journée de votre vie!

Dans un musée au centre-ville de Trois-Rivières

Un somptueux décor au Musée québécois de culture populaire de Trois-Rivières pour la plus belle journée de votre vie! L'équipe du musée saura v ous entourer pour v ous offrir un souv enir impérissable. La magnifique cour xtérieure pour votre cocktail ou l'impressionnante mezzanine en cas de mauv ais temps!

Dans une ancienne aluminerie à Espace Shawinigan

Plusieurs salles disponibles de différentes grandeurs a vec murs de briques et plafonds très hauts, un look urbain et brut!

Au cœur des bois à la Seigneurie du Triton en Haute Mauricie

Ce site idyllique et enchanteur est l'endroit idéal pour célébrer v otre réception en tant que nouv eaux mariés. Le site est accessible uniquement par bateau, intimité assurée.

En rafale

D'autres beaux lieux se prêtent parfaitement à la célébration d'un mariage comme: l'Auberge du Lac-à-l'Eau-Claire, l'Auberge Le Baluchon, la Station touristique Floribell, l'Hôtel Sacacomie, l'Île Melville, l'Auberge Le Florès, la Porte de la Mauricie, la P ourvoirie du Lac Blanc , l'Auberge Godefroy, l'Hôtel Montfort ainsi que plusieurs autres hôtels de la région. Pour d'autres suggestions d'endroits idéaux où unir votre destiné, visitez notre blogue au www.tourismemauricie.com

Bons préparatifs! Et surtout beaucoup de bonheur aux futurs mariés!

VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE OU DES INFOS À PARTAGER?
Contactez-nous en toute confidentialité
trr.redaction@quebecormedia.com

1735091
MAUX DE PIEDS, DE GENOUX OU DE DOS ?
Faites confiance au plus grand réseau d'orthésistes au Québec.
ENLÈVE-CALLOSITÉS GRATUIT!
Présentez cette annonce lors de votre ÉVALUATION GRATUITE.
Jusqu'à épuisement des stocks, en quantité limitée.
021
PediSpin
Marcel Bouchard
Porte-parole
Clinique du pied ÉQUILIBRE
ÉVALUATION GRATUITE
TROIS-RIVIÈRES • 2, Des Ormeaux, suite 500
NICOLET • 1525, boul. Louis-Fréchette
LOUISEVILLE • 255, Avenue St-Laurent, suite 103
LA TUQUE • 558, Rue Commerciale
SHAWINIGAN • 2890, 5e avenue
1 877 785-7433
WWW.CLINIQUEDUPIEDEQUILIBRE.COM
819 909-6196

Retrouvez les articles de Tourisme Mauricie sur
blogue.tourismemauricie.org
et sur facebook.com/tourismemauricie twitter.com/mauricie

Le colisée coûterait 49 M$ à l'UQTR

L'Université se contenterait de la subvention de 26 M$

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a présenté les premières esquisses du futur colisée de Trois-Rivières, le 23 avril dernier. Rebaptisé Centre d'excellence régional académique et sportif (CERAS), le projet devrait coûter 49 M$.

MATTHIEU MAX-GESSLER
matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Le CERAS sera situé à côté du Centre de l'activité physique et sportive (CAPS) et du terrain de soccer de l'université, à l'angle du Boulevard des Récollets et de l'A venue Gilles-Boulet.

L'UQTR a toutefois indiqué qu'elle n'aurait pas à débourser pour la construction de ce projet, puisqu'elle compte sur une subvention de 26,8 M$ du gouv ernement du Québec. «On ne mettra pas un seul dollar de notre budget de fonctionnement là-dedans . Ça ne sera que la sub vention provinciale et la Ville qui vont financer le projet» a indiqué la vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'Université, Johanne Giguère.

Présent lors du dévoilement du projet, le maire de Trois-Rivières Yves Lévesque s'est montré à la fois enthousiaste et prudent.

«Je ne vous cacherai pas qu'il y a même un scénario C , a-t-il reconnu d'emblée , entouré de Mme Giguère et de la rectrice de l'UQTR, Nadia Ghazzali. Tant que ce n'est pas passé au conseil d'administration et qu'il n'y a pas d'ententes, il faut se protéger. Mais le scénario de l'Univ ersité est le meilleur, avec une économie assez importante pour la Ville.»

Une des raisons qui rend cette option avantageuse pour la Ville est le fait que l'Université lui v ersera des en-lieux de taxes, ce qui ne serait pas le cas si le colisée devait être construit sur des terrains municipaux.

Le conseil d'administration de l'UQTR et les conseillers municipaux se sont fait présenter un premier montage financier l semaine dernière. L'université s'est fixé u budget maximal de 53 M$ pour le projet, ce qui lui donne une marge de manœuvre de près de 4 M$. Le bâtiment ouvrirait ses portes d'ici moins de trois ans , selon le maire Lévesque.

De nouvelles possibilités pour l'UQTR

Outre son importance pour le développement du sport de haut calibre , le CERAS ouvre la porte à la création de nouv eaux programmes et chaires de recherche à l'UQTR.

«Ça serait un lieu propice au dé veloppement de nouv eaux programmes, par exemple, en ph ysiothérapie. On peut aussi penser à des chaires de recherche , par exemple, sur les blessures chez les sportifs», a avancé le vice-recteur aux études et à la formation, Sylvain Delisle.

Le bâtiment comportera un étage réservé à des bureaux et des laboratoires de recherche. L'UQTR a d'ailleurs lancé un appel à sa communauté pour lui proposer des projets.

La Commission scolaire maintient l'option du CSAD

Malgré cette annonce, le président de la Commission scolaire Chemin-du-Ro y ne renonce toujours pas au projet de colisée au Complexe sportif Alphonse-Desjardins (CSAD).

Le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a tenu à rester prudent, disant qu'il gardait «un scénario C» sur la table pour le futur colisée de Trois-Rivières. On le voit ici à côté de la rectrice de l'UQTR, Nadia Ghazzali. PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

«Tant que tout ça n'est pas concrétisé, je pense que ça peut être intéressant de maintenir l'option de la phase cinq qui, quant à moi, demeure intéressante», a indiqué Yvon Lemire. Ce dernier n'e xclut d'ailleurs pas de tra vailler de concert a vec l'UQTR.

«Il y a probablement des opportunités intéressantes là dedans, pour les élèves en sport-études, mais aussi pour l'ensemble de la Commission scolaire . Le conseil des commissaires va regarder ces opportunités de façon sérieuse», a-t-il ajouté.

Le colisée de vait au départ se faire au CSAD, en partenariat entre la Ville et la Commission scolaire. Cette dernière a toutefois revu à la hausse le coût du projet, qui passait de 56 à 62 M$. Le maire Yves Lévesque s'est alors tourné v ers l'UQTR pour élaborer un nouveau projet.

La subvention de 26,8 M$ sur laquelle compte l'UQTR a vait déjà été réserv ée pour la première version de ce projet.

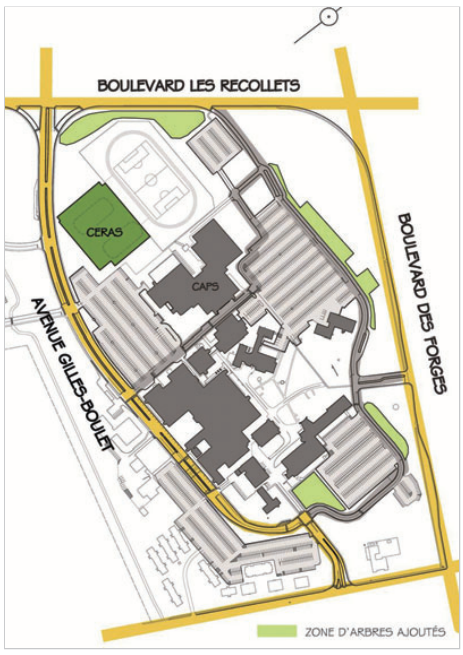

PHOTO COURTOISIE

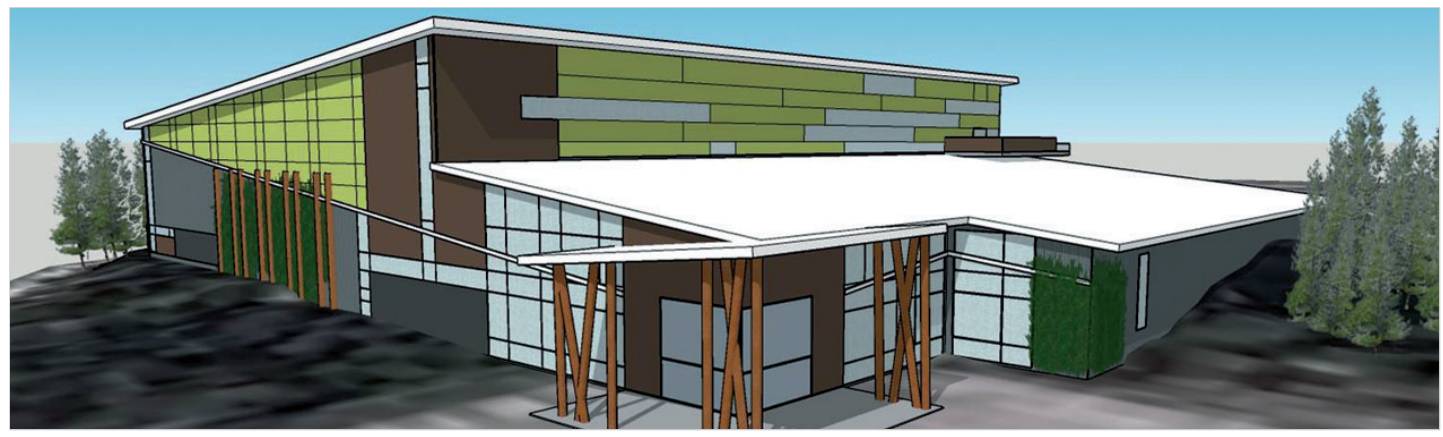

PHOTO COURTOISIE

viacapitale

POURQUOI FAIRE INSPECTER SA MAISON AVANT L'ACHAT?

Faire inspecter une maison avant l'achat est la meilleure façon d'éviter des mauvaises surprises ou des factures de réparations inattendues.
Obligatoire?

L'inspection avant achat n'est pas obligatoire, le Code civil ne stipule rien à cet effet mais en cas de recourt en vice caché, un rapport d'inspection bien rédigé démontrera que vous aviez pris à l'origine toutes les précautions nécessaire et que vous vous êtes acquitté de votre responsabilité de diligence raisonnable.
Pourquoi?

L'inspection vous permet de connaitre l'état dans lequel se trouve la maison au moment de votre achat. Si l'inspection révélée des travaux urgent ou couteux, elle peut servir d'argument de négociation ou même vous permettre de vous retirer de la transaction si votre offre d'achat est conditionnelle à l'inspection.
Dénichez le bon inspecteur...

Il existe malheureusement encore trop de gens qui s'improvisent inspecteur et le plus connu d'entre eux est le beau-frère ou le beau-père! Il y a certainement une économie à réaliser en utilisant un ami ou un parent, mais vous n'aurez malheureusement qu'eux à blâmer pour les conséquences d'un vice apparent non détecté! Chacun son métier.....

Utiliser plutôt un inspecteur qui détient un assurance et qui respecte les normes de pratique en vigueur pour la rédaction de son rapport sera assurément un investissement payant.

Prenez le temps de "magasiner" votre inspecteur, questionnez les sur leur expérience, leur rapport, leur façon de faire mais surtout, ne chercher pas un prix, il en va de votre investissement.

VENDEZ ou ACHETEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ

Julie Boulianne
courtier immobilier
819.698.7963
Jboulianne.com

Protégez l'investissement le plus importante de votre vie !
En collaboration avec INSPECTION MICASA

INSPECTIONS MICASA
Cindy Roof,
propriétaire et inspectrice
Tél : 819 696-8482
c.roof@cgocable.ca
www.inspectionsmicasa.ca

Nous choisir est gage de qualité, d'expertise hors pair et de tranquillité d'esprit

• Inspection pré-achat et pré-vente
• Rapport remis le jour même
• Assurances erreurs et omissions

membre de ANIEX
Détentrice de la certification nationale
>JF01784483

L'application «Transit App» permet depuis jeudi d'obtenir à Trois-Rivières un itinéraire sur mesure du transport en commun PHOTO AMÉLIE MARCOUX

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES

La STTR passe à l'ère mobile

Après Toronto, Vancouver, Montréal et une soixantaine d'autres villes à travers le monde, Trois-Rivières fait maintenant partie des villes dont les usagers du transport en commun peuvent utiliser l'application «Transit App».

AMÉLIE MARCOUX
amelie.marcoux@quebecormedia.com

L'application pour téléphone intelligent «Transit App» permet depuis jeudi d'obtenir à Trois-Rivières un itinéraire sur mesure du transport en commun. L'application indique à l'utilisateur quel trajet d'autobus est le plus court pour se rendre à la destination qu'il désire en fonction de sa localisation. Pour l'instant, l'information est calculée à partir des horaires et des trajets planifié , mais l'objectif est que l'application utilise des données en temps réel.

D'ici 18 mois, l'application devrait permettre aux utilisateurs de v oir sur une carte où se situe l'autobus qu'il v eut prendre et dans combien de temps exactement il arrivera à l'arrêt désiré . Pour le coordonnateur planification et système d transport intelligents, Denis Matarangas, il s'agit «carrément d'une révolution dans le transport en commun à Trois-Rivières». Il explique que l'attente à un arrêt sans savoir si l'autobus est déjà passé ou est en retard représente un irritant majeur pour les utilisateurs du transport en commun, et que ce nouv eau service «v a permettre d'éliminer cet irritant». Il dit d'ailleurs être «convaincu que ça v a avoir une influenc sur l'achalandage» à la STTR.

Le Projet CITÉ

L'implantation de l'application «T ransit App» à Trois-Rivières est possible grâce à un virage technologique au sein de la STTR amorcé avec le «Projet CITÉ». «Le plus gros défi de la STTR depuis sa création», comme l'a e xprimé Ginette Bellemare, présidente de la STTR.

En novembre dernier, un nouveau système a été implanté dans les autobus . Denis Matarangas décrit ce système comme «les yeux de la STTR» puisqu'il permet aux chauffeurs et au centre de contrôle de la STTR d'obtenir des données en temps réel pro venant des autobus. Ce sont ces données qui seront utilisées pour le service en temps réel de l'application. Pour l'instant, l'information recueillie avec ce système est utilisée pour les panneaux informatiques qui informent les passagers des prochains arrêts, de la destination, des correspondances possibles et des détours s'il y a lieu.

Le système a contribué à améliorer l'offre de la STTR. Denis Matarangas affirme que le respect de la cible «maximum d'une minute en a vance ou de quatre minutes en retard sur l'horaire» a augmenté de 20% depuis no vembre. «Les chauffeurs savent maintenant en temps réel par e xemple s'ils sont une minute d'avance ou trois minutes en retard et peuvent ajuster leur conduite», dit-il. Avant, les chauffeurs de vaient faire le calcul dans leur tête à partir de l'horaire papier, ce qui rendait le processus du respect de l'horaire plus compliqué.

Collaboration entre villes

Pour ce projet, Trois-Rivières s'est associée à Saguenay, Sherbrooke et Lévis dont les sociétés de transport avaient les mêmes intentions de modernisation des services . « Séparément, ces sociétés n'auraient pu mettre à terme un aussi gros projet», a mentionné Denis Matarangas.

À Trois-Rivières, le projet comportant différentes phases est é valué à 4 millions de dollars pro venant à majorité, environ 75%, du financement du ministère de Transports.

CASA

CHEZ NOUS

Une présentation de

Les vrais spécialistes du couvre-plancher
Centre de Tapis et Décoration
CÉRAMIQUE • BOIS FRANC • PLANCHER FLOTTANT

ACCESSOIRES POUR PIÈCES À L'ABRI DU STRESS

DÉCOR EN TÊTE

PAR L'ÉQUIPE DU MAGAZINE *LES IDÉES DE MA MAISON*

VOUS AIMERIEZ RÉNOVER, MAIS FAUTE DE TEMPS OU DE BUDGET VOUS DEVEZ REPORTER CE PROJET À PLUS TARD? CES ARTICLES, INSPIRÉS DES PIÈCES EN VEDETTE DANS CE DOSSIER, PERMETTENT DE TRANSFORMER L'AMBIANCE ET D'AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DE LA SALLE DE BAINS, ET CE, À PEU DE FRAIS. 3, 2, 1, MAGASINEZ!

Suspension Elgo, 60 $ Home Depot

Plateau en plexi, porte-brosses à dents, flacon-pompe à savon et verre, 15 $, 6 $, 10 $, 6 $ Bouclair Maison

Décoration murale, 60 $ Bouclair Maison

Draps de bain, essuie-mains et débarbouillettes, de 6,50 $ à 14 $ la pièce Bouclair Maison

Support pour papier hygiénique, 10 $ HomeSense

Caillebotis de bambou, 20 $ Bouclair Maison

Plante artificielle, 17 $ Bouclair Maison

Concept ZEN

Vase et fleurs, 30 $ HomeSense

Assiette et vase en céramique, 16 $ la pièce Bouclair Maison

Table d'appoint en bois, 50 $ HomeSense

Les vrais spécialistes du couvre-plancher

Centre de Tapis et Décoration

Le spécialiste du bois franc

Meilleur prix en tout temps

962 rue Frigon
Shawinigan (Québec) Canada
Téléphone : 819 539-2241

1138 Boulevard Thibeau
Cap-de-la-Madeleine (Québec) Canada
Téléphone : 819 370-2027

JR011494307

LE GRAND
DÉBROUILLAGE
DU PRINTEMPS

MOI & cie TÉLÉ

DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUTÉS

C'EST GRATUIT** DU 1ER AU 20 MAI

addikTV *prise2 GROUPE TVA MOI & cie TÉLÉ CASA

**SUJET À UN ABONNEMENT À UN SERVICE DE TÉLÉDIFFUSION NUMÉRIQUE

Arts et spectacles

Tous les spectacles de la région, tous les jours, sur www.lechodetroisrivieres.ca

SAISON 2014-2015 DE L'OSTR

Félix Leclerc, Carmen, Hendel et Beethoven au rendez-vous

Les grandes œuvres seront de retour cette année à l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR). Pour sa 37e saison, l'ensemble propose à son public sept grands concerts dans lesquels se côtoieront des compositeurs de différentes époques... dont la nôtre.

MATTHIEU MAX-GESSLER
matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Le premier de ces mariages ouvrira la saison, le samedi 13 septembre prochain, avec *Félix, voyage au fil de l'ea* , un hommage à F élix Leclerc dont on fêtera les 100 ans de naissance en août prochain.Ses chansons, arrangées par Gilles Bellemare, seront chantées par le baryton de renommée internationale Étienne Dupuis . Elles seront précédées par des pièces de F elix Mendelssohn, Bedrich Smetana et Johann Strauss fil .

Le 18 octobre, l'OSTR transportera son public outre-mer a vec le concert *Romantisme russe*. Les musiciens interpréteront des pièces d'Ale xandre Borodine, Sergueï Rachmaninov et Nikolai Rimski-Korsakov. Ils seront accompagnés par le pianiste Serhiy Salov.

Un rêve se réalise pour maestro Lacombe

Pour la première fois , l'opéra *Carmen* sera présenté en version concert à la Salle J.-Antonio-Thompson, le 9 no vembre prochain.

«C'était un rêve que j'avais depuis longtemps, de présenter cet opéra qui est parmi les plus joués du répertoire», a reconnu le directeur artistique de l'OSTR, Jacques Lacombe, lors du dé voilement de la programmation.

Christiane Bélanger, Francesco Verrecchia, Gordon Bintner et Monique Pagé se partageront les rôles , alors que Raymond Perrin (Vocalys) sera chef de chœur. Quatre représentations seront ensuite données au New-Jersey.

Le retour du Messie

Les fidèles de l'OSTR ne s'étonneron pas de voir revenir, pour la troisième fois en quatre ans , *Le Messie* de Georg Friedrich Hændel, le samedi 13 décembre. Le chant sera assumé par Nathalie Paulin, Mireille Lebel, Isaiah Bell et Gordon Bintner, alors que l'ensemble Vocalys, dirigé par Ra ymond Perrin, formera le chœur.

«C'est une œuvre difficile parce qu'ell est très connue , a concédé maestro Lacombe. Il faut entretenir la spontanéité avec cette œuvre-là.»

Le 31 jan vier 2015, ce sera au tour de Beethoven d'être joué par l'OSTR, avec le pianiste Marc-André Hamelin. Le 7 mars, le violoniste Antoine Bareil et le violoncelliste Sébastien Lépine accompagneront l'orchestre pour jouer le *Double concerto pour violon et violoncelle* de Johannes Brahms, sous la direction de J acques Lacombe et de Gilles Bellemare , qui se partageront la tâche . Des élè ves du Conservatoire de musique de Trois-Rivières, qui fête ses 50 ans cette année , interpréteront Piotr Ilyitch Tchaïkovski et présenteront une composition en l'honneur de Félix Leclerc.

De gauche à droite, Jean-Marc Vanasse, président du conseil d'administration de l'OSTR, Jacques Lacombe, directeur artistique, et Nathalie Rousseau, directrice générale. PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

Gloria et un brin de folie

La saison se terminera le 24 mai 2015 avec *Gloria*, de Francis Poulenc. Pour l'occasion, le chef de chœur Raymond Perrin accompagnera l'OSTR à l'orgue… depuis la Cathédrale de Trois-Rivières. Son jeu sera retransmis en direct par satellite . «Ça va être une première à Trois-Rivières», a indiqué maestro Lacombe , visiblement impatient de tenter ce coup de chapeau.

Les Muffins aux sons de retou

En plus de ces sept grands concerts , l'OSTR présente cette année encore la série Muffins aux sons, six concerts présentés les dimanches matins. Les musiciens de l'orchestre symphonique seront également de retour dans les classes de trois écoles de la région, pour une quatrième année

Les abonnements sont en v ente dès maintenant et les billets à l'unité le seront à partir du 9 août. Pour plus d'informations, visitez le wwwostr.ca.

CINÉ 5D SUPPLÉMENTAIRES

mardi 29 avril et jeudi 1er mai 19 h 30
dimanche 4 mai 16 h

L'ANGE GARDIEN
Drame réalisé par Jean-Sébastien Lord avec Guy Nadon et Marilyn Castonguay

Admission :
3 $ membres
5 $ non-membres

mardi 6 mai et jeudi 8 mai 19 h 30
dimanche 11 mai 16 h

ARNAQUE AMÉRICAINE
(AMERICAN HUSTLE)
Comédie policière de David O. Russell avec Christian Bale, Amy Adams, Bradley Cooper

Admission :
3 $ membres
5 $ non-membres

Ces projections sont ouvertes à tous à la salle Léo-Cloutier du Séminaire Saint-Joseph
858, rue Laviolette
819 373-4211
www.cinecampustr.com

ciné CAMPUS

Culture, Communications et Condition féminine Québec
Société de développement des entreprises culturelles Québec

>JF0182040976

L'envers du décor

La saison des spectacles de patinage artistique tire à sa fin ce eekend

Pendant qu'Alexia pratique sur la glace depuis déjà quelques heures, sa mère Annie se concentre sur sa machine à coudre et sa grand-mère Christiane ajoute la touche finale au costume de «princesse» de la petite Delphine. Depuis plusieurs semaines, le Salon Guy Lafleu de l'aréna Jérome-Cotnoir s'est transformé en véritable fourmilière où une dizaine de bénévoles s'activent à donner vie à ce qu'ils ont soigneusement préparé depuis les derniers mois: le spectacle de fin d'année

ANDRÉE-ANNE BLAIS
andree-anne.blais@quebecormedia.com

Et c'est ainsi chaque printemps dans les 11 clubs de patinage artistique de la Mauricie. Après s'être entraînés avec passion depuis le début de la saison et s'être promenés un peu partout dans la province pour participer aux différentes compétitions, les patineurs v oient leurs efforts récompensés lors d'un spectacle haut en couleur où les lumières scintillantes côtoient les costumes éclatants. Mais sans l'implication des parents, frères et sœurs et parfois même des grands-parents , les yeux des centaines de patineurs ne brilleraient pas lors de cette journée tant attendue.

Bien que ce soit un sport individuel, il y a toute une équipe derrière les patineurs et bien souv ent «c'est une histoire de famille» comme l'indique Chloé Veillette, entraîneuse de patinage artistique , qui peut compter sur l'implication de sa mère Nathalie depuis ses tous débuts et qui partage aujourd'hui sa passion à sa petite sœur Maude. L'histoire de Chloé, c'est aussi l'histoire de Stéphanie , Mégane, Marianne et de plusieurs de leurs amis avec qui elles partagent la glace

Pour le patinage artistique comme pour tous les autres sports , l'implication des bénévoles est nécessaire , voire même, essentielle. Même si les «mercis» se font plutôt rares, une poignée de parents offre généreusement de leur temps année après année dans l'unique but de v oir leurs enfants sourire et s'épanouir dans le sport qu'ils pratiquent. Et cette période de l'année est particulièrement e xigeante. «On a déjà accumulé une centaine d'heures de tra vail et il en reste à faire»

Christiane Ébacher, Annie Ébacher, Chantale Richard et Line Pilon travaillent depuis plusieurs semaines à la confection des costumes. PHOTO ANDRÉE-ANNE BLAIS

précise Annie Ébacher. Couturière et designer de profession, elle n'hésite pas à partager son savoir-faire aux autres mamans qui travaillent avec elle à la confection des costumes. L'an passé, elles ont passé une bonne partie de la nuit la v eille du spectacle à ajouter des paillettes . Même si la fatigue est parfois palpable, le manque de sommeil est vite oublié lorsque le rideau se lève.

Le samedi 3 mai prochain, ce sera pour certains un au re voir et pour d'autres , le début d'une belle a venture. Mais ce sera avant tout l'occasion d'applaudir le talent et la persé vérance des athlètes d'ici, tout en remerciant ceux qui tra vaillent dans l'ombre, pour l'amour du sport et bien sûr, de leurs enfants. Il est possible de se procurer des billets pour la revue annuelle du Club de patinage artistique de Trois-Rivières-Ouest en prévente au cout de 10 $ et à la porte le jour du spectacle au cout de 12 $. Les représentations auront lieu à 13 h et 19 h à l'aréna Jérôme-Cotnoir du secteur Trois-Rivières-Ouest. Pour plus d'informations, 819 371-3889.

Edis
La Jeune Chambre de commerce de la Mauricie met en lumière les jeunes talents d'ici
Le 24 avril dernier se tenait le Gala Edis de la Jeune Chambre de commerce de la Mauricie à l'Auberge Godefroy de Bécancour sous le thème « Mettre en lumière les jeunes talents d'ici ». Lors de la soirée, huit prix Edis ont été remis aux jeunes entrepreneurs et professionnels de la région.

Les gagnants

De gauche à droite : Raymond Drouin (Mallette - Prix Hommage), Olivier Roux (Les Gâteries d'Oli – Nouvelle entreprise), Marie-France Tessier (Tessier Récréo-Parc – Relève d'entreprise), Annie Lamothe (Grands Frères Grandes Sœurs de Trois-Rivières – Grande personnalité d'affaires de l'année), Francis Desrochers (IGA Centre-ville Boire Paquette – Administrateur de l'année), Valérie Provencher (Egzakt – Collaborateur de l'année), Maxime Couture et Félix-Antoine Milette (Construction CMA – Entreprise de l'année), Élodie Duarte (Les Gâteries d'Oli – Nouvelle entreprise), Alexandre Auger et Yves Jr Boissonneault (Planète Poutine – Entreprise Coup de cœur du public).

crédit-photo: M&M photographie

Le comité organisateur

De gauche à droite : Marie-Christine Vézina, Joannie Beaudoin (Carrefour Trois-Rivières Ouest), Francis Desrochers (IGA Centre-ville Boire Paquette), Geneviève Bolvin (Bureau du député fédéral de Trois-Rivières Robert Aubin), Elsa Jouquet (Ameublements Buromax), Sabrina Marchand (Les Enseignes Professionnelles), Marie-Ève Bellerive (Groupe immobilier Bel-Rive et directrice du comité), Jean-Philippe Lemay (Jeune Chambre de commerce de la Mauricie) et Gabrielle Cardinal (Mallette).

Partenaire majeur
Desjardins Entreprises

Partenaire associé
TVCOGECO c'est vous

Partenaires collaborateurs
absolu Rouge 94,7 fm NRJ Mauricie 102.3

Cette publicité est une gracieuseté de : QUÉBECOR Média Mauricie

>JF0118O1383

Boréalis accueille son 100 000e visiteurs

Le centre d'histoire de l'industrie papetière Boréalis a franchi le cap des 100 000 visiteurs le 19 avril dernier. C'est à 12h54 que M. Benoit Normand, accompagné de sa conjointe Annie Fredette, s'est présenté au musée. Le couple de visiteurs originaire de Montréal a reçu pour l'occasion un panier cadeau d'une valeur approximative de 500 $ de la part de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières. Selon une étude de marché réalisée en 2009, Boréalis a accueilli son 100 000e visiteur près d'un an plus tôt que ce qui avait été estimé.

«De Montréal à Natasquan»

A-A.B. Le vernissage de l'exposition *De Montréal à Natasquan* du photographe Gilles Roux aura lieu le dimanche 4 mai à 14 h au Centre d'exposition Raymond-Lasnier de la Maison de la culture de Trois-Rivières. Cette exposition de photographies présente le Québec à partir des gratte-ciels de Montréal jusqu'aux plages de Natashquan. Deux autres séries d'images accompagnent cette exposition; la première appelée *Archives* montre une sélection d'images , la plupart inédites, datant de 1967 à 1974. L'autre série nommée *Début de voyages* présente des images panoramiques prises dans plusieurs pays. L'exposition sera présentée jusqu'au 8 juin.

Auditions pour la saison 2014-2015 du Théâtre des gens de la place

A-A.B Le Théâtre des Gens de la place invite les personnes intéressées à participer à l'une des trois pièces de la 22e saison, à une journée d?auditions qui se tiendra le samedi 17 mai 2014 à compter de 9 h.Les personnes intéressées devront s'inscrire par courriel à l'adresse suivante avant le jeudi 15 mai 2014 à 17 h: auditionstgp@yahoo. Les auditions sont gratuites et 40 places sont disponibles.

34e revue annuelle du Club de patinage artistique de Trois-Rivières

A-A.B. Les 3 et 4 mai prochain aura lieu la 34e revue annuelle du Club de patinage artistique de Trois-Rivières mettant en vedette l'ancien joueur de hockey Georges Laraque. Les représentations auront lieu le samedi 3 mai à 19h30 ainsi que le dimanche 4 mai à 13 h au Colisée de Trois-Rivières. Les billets sont disponibles en pré vente au cout de 10 $ et à la porte le soir du spectacle au cout de 12 $. Pour plus d'information, téléphoner au 819 373-7071.

LA VIE EN MAURICIE

MARIE-ÈVE CAMPEAU
marie-eve.campeau@tva.ca

Coup de cœur de la semaine

Depuis quelques semaines, nous avons le plaisir de vous présenter à la Vie en Mauricie une toute nouvelle chronique horticole avec les spécialistes de Gauthier fleurs et jardins, et pas plus tard que mardi à l'émission, nous parlions avec eux de pousses fraîches et de germination. Ce genre de culture a longtemps été associé aux « granos » purs et durs, mais depuis quelques années, la démocratisation s'est opérée et de plus en plus de gens qui ont à cœur leur santé s'y adonnent. Je dois dire que j'ai été agréablement surprise par le goût des pousses qu'Émilie Gabias nous a fait déguster! Celle de moutarde m'a vraiment plu et le mélange énergisant aussi...À tel point que j'en aie même semé chez moi! Il existe deux façons de faire la culture de pousses fraîches: En terreau ou dans un germoir. Cette dernière façon de procéder nécessite un entretien quotidien pour éviter la formation de bactérie, alors que le terreau est d'une simplicité désarmante, qui convient parfaitement à de jeunes apprentis jardiniers! Il faut compter entre cinq et sept jours pour récolter le fruit de notre travail, qui se conserve pendant un peu moins d'une semaine. Les avantages sont nombreux: la simplicité, le peu d'espace nécessaire pour la culture et surtout, le fait que les nutriments et les vitamines contenus dans ce type de pousses soient plus concentrés, et donc encore plus efficaces pour notre système

PHOTO LA VIE EN MAURICIE

Pour vous initier vous aussi à la germination, revoyez cette chronique sur notre page Facebook!

À voir, à lire, à faire…

La semaine dernière à l'émission, alors que j'étais en vacances, Andrée-Anne Blais a eu la chance de rencontrer les gars de *The Seasons*. Jean-François Allaire nous avait parlé d'eux récemment dans le cadre de sa chronique Archambault, et j'aurais bien aimé être présente pour les rencontrer moi aussi! Je crois que leur musique a ce qu'il faut pour s'étendre au marché international, et je ne serais pas surprise de les voir percer au-delà nos frontières. Leur son indie-folk s'inscrit parfaitement dans la vague musicale actuelle, et on peut dire que le quatuor originaire de Beauport a le vent dans les voiles. En effet, les quatre jeunes hommes s'apprêtent à assurer la première partie de Bobby Bazini et de Patrick Watson au cours des prochains mois, et nous pourrons les voir sur scène dans différents festivals cet été, dont celui de Québec le 5 juillet prochain.

PHOTO CHRISTIAN DUVAL

Et puisque je reviens tout juste de vacances, j'ai envie de vous parler de cette entrevue qu'Andrée-Anne Blais a réalisé concernant Le Guide du bateau. Pourquoi? Parce que ça fait rêver, et surtout parce que le printemps est synonyme de changement, de renouveau et que l'envie vous titille probablement d'apporter quelques modifications à votre vie au fur et à mesure que le beau temps s'installe! Évidemment, les changements auxquels vous pensez ne sont peut-être pas d'une aussi grande envergure que de vous acheter un bateau, et c'est pourquoi j'ai dressé pour vous une petite liste bien personnelle de certaines modifications qui pourraient agrémenter votre quotidien au cours des prochaines semaines:

- Reprendre l'entraînement
- Se lancer dans un ménage du printemps!
- La création d'un jardin
- Vous offrir une journée beauté
- Modifier votre coupe ou votre couleur de cheveux
- Tester de nouvelles recettes
- Planifier vos vacances estivales

…et bien sur, écouter la Vie en Mauricie !

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE TARGET S'IMPLIQUENT DANS LA COMMUNAUTÉ

Le bénévolat est au cœur de la culture de Target. En plus des dons de bienfaisance, les membres de l'équipe réalisent des milliers d'heures de travail bénévole dans leur communauté.

Target s'est engagée à donner un million d'heures de travail bénévole par année à l'échelle de l'entreprise d'ici 2015. Pour ce faire, Target offre aux membres de son équipe des occasions de soutenir leur collectivité et de contribuer à son bien-être. On peut voir les bénévoles Target à l'œuvre à travers tout le pays, que ce soit pour trier des denrées dans les banques alimentaires, servir des repas, trier des vêtements, faire le nettoyage de parcs, faire la lecture aux jeunes ou accompagner les familles dans le besoin dans le cadre de sessions de magasinage.

« C'est si inspirant de voir le dévouement et l'enthousiasme de nos membres de l'équipe Target, qui redonnent aux collectivités que nous desservons », a affirmé Diane Gordon, gestionnaire de groupe, Relations communautaires. « Grâce au bénévolat, notre équipe souhaite bâtir des collectivités florissantes et plus fortes. »

>JJ031573739

Suggestions de sorties

1er mai	*Le poète en robe de chambre* Bibliothèque Gatien-Lapointe
3 mai	*Les coulisses du pensionnat* Musée des Ursulines
3 et 4 mai	*Revue annuelle du CPATR* Colisée de Trois-Rivières
4 mai	*Concert de l'Orphéon de Trois-Rivières* Cathédrale de Trois-Rivières
4 mai	*Gala Lys Blues* Salle J.Antonio Thompson

À venir…

Prochainement à La Vie en Mauricie:

- On découvre la musique de Chloé Lacasse
- VéroniKah et son livre *Ce qui ne tue pas rend plus fort*
  Dans de beaux draps avec Les intérieurs Maryse Gauvin !

AUTONET

FORD C-MAX ENERGI 2014

SUIVEZ-NOUS
SUR LE WEB !
AUTONET

JACQUES DESHAIES

MARIE-EVE CÔTÉ

FORD C-MAX ENERGI 2014

LA SOBRIÉTÉ EN FAMILLE

Devant une mondialisation de l'industrie, le constructeur américain Ford a pris rapidement la tendance.

JACQUES DESHAIES

La politique de transformation de la compagnie lancée par le grand patron, Alan Mullally, nous a permis d'obtenir quelques modèles vendus uniquement dans les vieux pays. C'est le cas de la C-Max qui n'aurait probablement jamais traversé sans cette nouvelle orientation.

Avant son introduction, les rumeurs furent nombreuses quant à sa motorisation. Finalement, la direction de Ford a décidé de nous offrir la version hybride uniquement. Une version rechargeable s'est aussi ajoutée. Mais son prix élevé et son choix restreint au chapitre des groupes motopropulseurs n'ont pas aidé sa cause. Dans ce segment, les Toyota Prius sont beaucoup plus abordables. Autres particularités, les Kia Rondo et Mazda 5 proposent plus de configurations avec la troisième banquette et sont aussi moins dispendieuses.

LE PARTAGE

La Ford C-Max partage la même base que la Focus. Elle en diffère par un volume intérieur plus important. Au premier coup d'oeil, la C-Max n'offre rien de bien exaltant. Comme la plupart des fourgonnettes de petite taille, elle propose un style plutôt austère. Pas facile de dessiner une familiale séduisante. Cette catégorie offre de l'espace et une grande polyvalence. Rien à voir avec la séduction.

La C-Max emprunte la grille qui distingue maintenant les produits de la marque. Sa ceinture de caisse inclinée offre un certain dynamisme, mais sans plus. En contrepartie, la présentation intérieure est assez réussie. Le tableau de bord est moderne et facile à consulter. Plusieurs contrôles comme les commandes de la chaîne audio et le téléphone mains libres sont montés sur le volant. Le système multimédia SYNC est aussi de série. Dans ce dernier cas, il vous faudra un certain temps pour maîtriser tout son contenu.

Comme pour la majorité des voitures hybrides, la nacelle des instruments derrière le volant renferme des indicateurs qui vous informent sur votre niveau de conduite. Si vous êtes comme moi, vous oublierez rapidement ces éléments distrayants. Les sièges offrent un bon confort. Quant à l'espace, cette familiale en offre autant que la Prius V sauf pour le dégagement à la tête qui est supérieur. Le coffre propose un volume de chargement intéressant, mais si vous optez pour la version Energi, il s'en verra diminué pour laisser plus de place au groupe batterie qui est plus imposant.

HYBRIDE EFFICACE

Notre voiture d'essai était la version hybride Energi. Toujours à titre de comparaison, la C-Max hybride est plus puissante que sa rivale directe, la Prius V. avec une cinquantaine de chevaux supplémentaires; la familiale de Ford dispose de 188 ch. et comme l'ont aussi noté plusieurs de mes collègues, la consommation d'essence annoncée n'est nullement le reflet de la réalité. En conduite normale, notre C-Max a eu peine à faire mieux que 6,6 l/100. Il faut avouer que la C-Max affiche un poids de 1640 kg dans sa version hybride. La version Energi annonce un poids de 1754 kg. Nous sommes loin de la cure minceur!

Les performances sont aussi le reflet de son poids élevé. Couplée à la boîte CVT, que je n'aime pas tellement, la C-Max peut atteindre les 100 km/h en moins de 12,9 secondes. En vitesse de croisière, cette familiale est confortable et peu bruyante. Mais oubliez l'agrément de conduite. De toute façon, ce n'est pas sa vocation première. Notre version Energi permet, en plus, de choisir la période où on peut la conduire en mode électrique seulement. Cette version s'accompagne de trois modes. Au démarrage, le mode EV Auto s'active. Ce mode établit automatiquement la motorisation idéale selon les conditions. Le mode EV Now permet de rouler avec le moteur électrique seulement. Le troisième mode, EV Later, va emmagasiner l'énergie pour une utilisation ultérieure. La recharge se fait en sept heures sur une prise de 120 volts tandis qu'elle diminue à deux heures avec une prise de 240 volts. Compte tenu de son autonomie plus grande en mode électrique seulement, le groupe batterie est plus imposant : donc augmentation du poids.

En résumé, la C-Max est intéressante pour plusieurs raisons. Elle est polyvalente, bien équipée et peu gourmande. En contrepartie, son prix élevé fait fuir une grande partie de sa clientèle cible. Les petites familles pourraient se laisser séduire, mais avec une facture qui se chiffre au minimum à 29 000 $ mais qui peut atteindre rapidement les 40 000$, ils se tourneront vers des alternatives à la hauteur de leur budget.

ARRÊTEZ
de chercher,
VitrXpert,
ça fait votre affaire!
VITRXPERT
On paie votre 250$ de franchise!
0$*
pour ton pare-brise
franchise à payer
voiture de courtoisie
garantie à vie
Recommandé par les meilleures compagnies d'assurances.
* Voir détail en succursale.
JF0116631681
FAIS UNE BONNE AFFAIRE : VISIONNE NOS VIDÉOS
VITRXPERT.COM
SECTION «NOS VIDÉOS, CONSEILS D'EXPERT»
UN SEUL NUMÉRO
819 731.8944
SHAWINIGAN
10 023, boul. Des Hêtres
TROIS-RIVIÈRES
2477, boul. Des Récollets
CAP-DE-LA-MADELEINE
416, boul. Thibeau

RALENTIR, COMMENT LE DIRE? TOP 10!

La Société de l'assurance automobile du Québec a lancé récemment une nouvelle campagne de publicité pour prévenir la vitesse au volant.

Dans cette nouvelle tentative d'enrayer la vitesse des routes du Québec, la SAAQ vise cette fois les passagers. Le message est clair: il ne faut pas avoir peur de dire à un conducteur pressé que sa façon d'agir est dangereuse, non seulement pour lui-même, mais aussi pour les autres.

Une campagne télé francophone ainsi que deux publicités mises en ondes sur les radios anglophones de la province se chargeront de passer le message. En plus de cela, un site Internet, le www.ralentirfautledire.com, a été mis sur pied pour donner des suggestions de commentaires à passer aux conducteurs qui ne respectent pas les limites de vitesse.

Les humoristes Laurent Paquin, André Sauvé et Korine Côté ont été embauchés par la SAAQ pour donner leurs recommandations de commentaires les plus savoureux. Voici notre palmarès des meilleures suggestions pour chaque catégorie.

COMMENT LE DIRE À TA BLONDE?

«C'est bizarre comme tu es tellement lente à te préparer, mais tellement rapide sur la route. Ça te dirait d'être cohérente et de ralentir?» - André Sauvé

COMMENT LE DIRE À TON CHUM?

«Présentement, j'estime à zéro les chances qu'on fasse l'amour ce soir. Mais si tu ralentis...» - Korine Côté

COMMENT LE DIRE À TON AMI?

«Si tu ne ralentis pas, j'explique à ta blonde comment aller voir l'historique de ton internet!» - Laurent Paquin

COMMENT LE DIRE À TON AMIE?

«Sur une échelle de 1 à 10, tu me fais peur à 13. Ralentis s'il-te-plaît.» - Korine Côté

COMMENT LE DIRE À TA MÈRE?

«Tu m'as peut-être donné la vie, mais tu n'es pas obligée de me donner la mort aussi! Ralentis s'il-te-plaît.» - Laurent Paquin

COMMENT LE DIRE À TON PÈRE?

«Si tu ne ralentis pas, je ne t'explique pas comment arranger le DVD à la maison.» - Laurent Paquin

COMMENT LE DIRE À TON FRÈRE?

«Si tu ne ralentis pas, je le dis à Maman!» - Laurent Paquin

COMMENT LE DIRE À TA SŒUR?

«Je ne sais pas si tu essaies de m'impressionner en roulant vite de même, mais dis-toi que je t'ai déjà vue avec des broches et un toupet crêpé. Ralentis!» - Korine Côté

COMMENT LE DIRE À TON PATRON?

«Si vous voulez mon rapport pour demain, idéalement, il faudrait que je sois comme... pas mort pour le faire! Pouvez-vous ralentir s'il-vous-plaît?» - André Sauvé

COMMENT LE DIRE À TON COLLÈGUE?

En haussant le ton: «Quand je me sens en danger, je parle fort fort fort et sans arrêt, pas capable de me retenir.

En attendant que tu ralentisses, je vais te raconter mon enfance. Quand j'avais trois ans...» - André Sauvé

Chaque année, en moyenne, 205 décès surviennent sur nos routes à cause de la vitesse. 740 blessés graves et 8950 blessés légers sont aussi victimes de la vitesse au volant annuellement.

Peu importe comment vous vous y prenez, vous prononcer contre la vitesse au volant ne devrait jamais être embarrassant.

KIA FORTE5 ET FORTE KOUP 2014

Essai Routier

PROPULSÉ PAR AUTONET.CA

>autonet_sem20

Nissan Rogue et Mazda CX-5: Poids plume, poids lourd

Le marché des petits VUS est en feu! À peu près tous ceux qui magasinent actuellement une voiture neuve semblent lorgner éventuellement de ce côté. Les modèles en tête? Le CX-5, de Mazda, et le tout nouveau Rogue, de Nissan. Place à un duel de poids plumes qui pèsentlourd dans le cœur des automobilistes québécois!

Des deux, la nouveauté est évidemment le Rogue, que Nissan a renouvelé plus tôt cette année. Il en profite pleinement: le nouveau modèle a fière allure, et il reprend les thèmes forts de Nissan pour se D placer au sommet de la catégorie dans plusieurs créneaux importants pour les acheteurs.

Le Rogue est le plus léger et le moins gourmand des petits VUS vendus au Canada. Le CX-5 n'est pas loin derrière, mais la boîte CVT et le 4 cylindres de 170 chevaux de Nissan font un boulot remarquable, optimisant le régime moteur en permanence et offrant toujours la puissance nécessaire pour des départs arrêtés ou des reprises sur autoroute. Tout ça sans dépasser les 9 litres aux 100 kilomètres, en moyenne.

La CVT se fait entendre assez clairement, remarquez, un trait répandu dans plusieurs produits Nissan. Cela dit, c'est un des rares défauts de l'habitacle, où Nissan a fait de grands progrès pour optimiser le confort. Les baquets sont ajustables de plein de façons et la banquette est bonne pour trois enfants. Le coffre profite d'une cabine reculée, avec des passages de roues peu encombrants, pour offrir le plus grand volume de chargement de la catégorie.

Ajoutez à cela une batterie de gadgets dernier cri, comme une sono multifonctions avec grand écran plaisante à utiliser, une entrée sans clé et un toit panoramique (optionnel), et vous obtenez un petit véhicule à la fois pratique et amusant, qui risque d'être aussi plaisant à conduire dans cinq ans qu'il l'est à l'heure actuelle.

Bref, le Rogue 2014 est dur à battre. Mais Mazda n'a pas dit son dernier mot.

LE CX-5 COMME UN BON VIN

Le CX-5 n'est pas un nouveau modèle comme tel, mais la silhouette, le prix et la fiche technique de ce petit VUS le situent parmi les modèles les plus populaires sur le marché.

Lisez la suite sur AUTONET

BABILLARD COMMUNAUTAIRE

Journée nationale du sport et de l'activité physique

Le jeudi 1er mai, on bouge à Trois-Rivières! Profitez de cette journée pour découvrir une foule d'activités gratuites offertes près de chez vous. Pédalez, nagez, sautez, dansez et surtout, courez la chance de devenir actifs pour la vie! Consultez le site CSSSTR.QC.CA pour l'horaire complet et les détails.

« Journée Santé » pour les 50 ans et plus

Dans le cadre du service de prévention des chutes du CSSS de Trois-Rivières le programme DEBOUT! invite les personnes de 50 ans et plus à participer à sa « Journée Santé » annuelle, qui se tiendra le 13 mai prochain de 10 h à 15 h à la salle Théo (4425, boulevard Gene-H. Kruger à Trois-Rivières) au coût de 10 $ (incluant le dîner). Deux conférences inspirantes pour vous aider à vivre le moment présent et à profiter pleinement de votre vie vous seront présentées : « Chocolatez votre vie de bonheur » animée par madame Suzie Champagne et « Pensouillard le hamster», présentée par le Dr Serge Marquis. Points de vente des billets: Marie-Hélène Dumas, 819 376-9999

Soirée comédie théâtrale

Le centre d'action bénévole du Rivage tient une activité de financement, le samedi 3 mai à 19h30, soit une comédie, « Appelez-moi Stéphane » une pièce de Claude Meunier et Louis Saïa, à la salle Franciade, secteur Saint-Louis-de-France. En première partie, Dominic Beaudoin humoriste. Le coût du billet est de 12 $. Pour plus d'informations, contactez le 819 373-1261.

Bénévoles recherchés

La Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières est à la recherche de personnes bénévoles pour accompagner des petits groupes d'enfants dans la réalisation de bricolages simples. 819 693-6677

Comptoir d'occasion

Le comptoir d'occasion situé au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse, sur la 7e rue à Trois-Rivières, se tient le 1er et le 3e mercredi du mois. Le prochain a lieu le mercredi 7 mai de 13 h à 15 h, puis le 21 mai. Tout à bas prix! Belles trouvailles à faire... Bienvenue à tous.

Marché aux puces

Samedi 3 mai 2014, au sous-sol de l'église Saint-Lazare entrée rue Dorval. Au profit de la paroisse Sainte-Marie Madeleine. Heure: de 8 h à 15 h. Dites-le à vos amis.

Tous ensemble pour la cause

Souper spaghetti au profit de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal. Spectacle varié. Prix de présence. Le 10 mai 2014à 18 h à Espace V.I.P., 450, rue Saint-Laurent (secteur Cap), Trois-Rivières. Pour information ou réservation: 819 690-2400. Coût du billet: 25 $. 10 $ seront remis à la Fondation.

Salon d'art populaire

Né d'un projet mère-fille, le deuxième Salon d'art populaire, qui fut une très grande réussite l'an dernier, sera de retour le dimanche 4 mai, de 10 h à 17 h, au moulin Michel de Bécancour (secteur Gentilly). Une grande diversité d'artisans et d'artistes, 26 en tout, serons heureux de vous accueillir. Venez les encourager. L'entrée est gratuite. Pour info: Denise Bellefeuille 819 608-0218

Souper aux homards

Les Chevaliers de Colomb, conseil 6874 de Trois-Rivières (ouest) organisent un souper homards samedi 10 mai, au centre communautaire, 350 Côte Richelieu au profit de nos œuvres charitables. Au menu: deux homards avec accompagnements, breuvage (thé café) ,dessert. Pour ceux et celles qui ne mangent pas de homards: mijoté de bœuf incluant soupe, breuvage, dessert. Le coût du billet pour le homard: 35 $ et 15 $ pour le mijoté de bœuf. Pour réservation: 819 379-5771

Fête des Mères

Tous les retraités de la municipalité de Trois-Rivières sont invités à célébrer la fête des Mères le vendredi 2 mai à 17 h au centre Brunelle (Cap). Souper suivi de la danse avec le groupe Mirage. Réservation nécessaire auprès d'un membre de votre comité avant le 29 avril. Autres détails de la fête en téléphonant à un membre du comité.

The English Circle

Cercle de femmes parlant couramment anglais ou anglophones. Prochaine rencontre le jeudi 1er mai, au Centre Landry de 9h55 à 11h55, 1954, Saint-François-d'Assise, Trois-Rivières, Info: 819 373-7424.

Ensemble contre le crime!

Vous êtes invités à vous joindre aux membres de la Surveillance de quartier. Devenez membre actif de l'autosurveillance de votre rue, votre voisinage, votre secteur ou encore du parc à proximité. Cet engagement nécessite peu de temps. Il s'agit d'observer votre entourage et de signaler toutes les présences suspectes, les bruits et les comportements inhabituels ou douteux. Visitez notre site internet, inscrivez-vous à : surveillancedequartier.v3r.net ou au 819 370-6700, poste 3777 (boîte vocale). Nous serons présents le 14 juin 2014 au parc Lambert. Venez vous inscrire, c'est gratuit!

Âge d`Or de Sainte-Marie-Madeleine

Activités de mai. Mardis 6-13 mai à 13 h: activités régulières. Mardi 13 mai à 11h30: Dîner des anniversaires et fête des Mères et des Pères. Adresse: 528 Notre-Dame est. On se revoit pour l`épluchette de blé d'Inde le mardi 19 août à 11h30. Info: Louise Lavoie 819 379-1629

Moulin seigneurial, souper-bénéfic

Au Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le souper aux pattes de crabes d'Alaska est de retour le vendredi 16 mai 2014 à compter de 18 h. Les fonds amassés lors de ce souper-bénéfice permettent de soutenir la mise en valeur et les activités du site historique. Au men: potage d'asperges, salades variées, crabe royal rouge d'Alaska, riz, vin ainsi que dessert à l'érable, le tout servi à volonté. Le coût du billet est de 140 $ par personne avec reçu d'impôt possible. Réservations: 819 377 1396 ou par courriel: direction@moulin-pointedulac.com. À noter que le nombre de places est limité.

Gala folklorique

L'Association Québécoise des Loisirs Folkloriques, région Mauricie, tiendra son gala annuel le dimanche 4 mai à la salle communautaire de Saint-Étienne-des-Grès, rue Saint-Alphonse (sortie 202 de l'autoroute 55). Ouverture des portes et inscriptions à 9h30. Accompagnateurs: François Lord et Jonathan Rivard. Animation: Claudette Lacombe. Apportez vos instruments de musique et vos chansons. Information: Marie-Ange G. Mongrain: 819 535-2449 ou Lucette Gauthier: 819 535-1085

Du bonheur en bouquet

Quoi de mieux pour souligner la fête des Mères! La chorale Les Semeurs de Joie vous offrira "Du bonheur en bouquet" lors de son prochain concert du samedi 10 mai, 20 h, à l'auditorium des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Sous la direction de Lucie Cloutier, accompagnée au piano par Nathalie Pépin, par le quatuor à cordes AD LIB et à la flûte par Camille-Michèle Touchette, les choristes vous envoûteront tantôt aux parfums de Fugain, Léveillée, Lévesque, Webber, tantôt au rythme de Bécaud, Lapointe Porter. Les billets, au coût de 20 $, sont en vente auprès des choristes ou au 819 293-5502.

« Au Rythme du Chœur! »

La Chorale La Mi-Temps vous revient, avec ses quatre voix mixtes, toujours heureuse de chanter et de partager ses beaux airs! Sous la direction de M. Daniel Lemyre, nous interpréterons pour vous une variété de chants classiques suivis de chansons populaires sous le charme de la valse et la joie des rythmes « swing » lors de notre concert à l'église Sainte-Catherine-de-Sienne le samedi 3 mai à 20 h. Le concert sera repris à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation de Shawinigan-Sud le samedi 10 mai à 20 h. Coût du billet: 15 $, en vente auprès des choristes et à la porte le soir du concert Information: 819 370-3838 ou au www.choralelamitemps.org

Les Rossignols d'antan

Concert-bénéfice pour Opération Enfant Soleil, par la chorale les *Rossignols d'antan*, avec témoignage et léger goûter. Le concert sera présenté le 25 mai à 13 h à l'église Saint-Gabriel, 102, rue Frère Séverin, secteur Cap-de-la-Madeleine. Coût du billet: 15 $ 819 376-9979. Demander Françoise.

TECHNO

François Charron

francoischarron.com/hebdo

Avec cette sonnette munie d'une connectivité sans fil, vous voyez qui sonne à la porte à partir de l'écran de votre téléphone intelligent.

L'appareil compatible avec les plateformes iOS et Androïd fait résonner une alerte lorsque quelqu'un sonne. Tous les habitants de la demeure peuvent alors accepter ou décliner le visiteur. En plus de voir qui est là, vous avez la possibilité d'entendre la personne, de lui parler et évidemment, lui dire de patienter pendant que vous venez lui ouvrir! Comme les alertes sont envoyées même lorsque vous êtes absents, vous pouvez voir les visiteurs et leur parler si vous n'êtes pas là. Les parents peuvent donc subtilement garder un œil sur les allés et venus dans la maison en leur absence.

Le gadget possède aussi un aspect sécuritaire puisqu'il est muni d'un détecteur de mouvement qui vous avertit quand un visiteur nocturne s'approche de la porte. De plus, il est possible de prendre une photo ou enregistrer une bande vidéo avec la caméra intégrée à la sonnette.

Pour l'installation, ce n'est rien de bien complexe: vous branchez le dispositif aux fils électriques reliés à une sonnette conventionnelle, puis vous l'ajoutez au réseau Wi-Fi de la maison.

Tout pour faire un site à succès!
votresite.ca
plus Conseils, outils et pubs pour le rendre populaire!

>TECHNO_SEM 20

VOUS ORGANISEZ DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES EN MAURICIE? FAITES-NOUS LE SAVOIR À L'ADRESSE SUIVANTE:
trr.redaction@quebecormedia.com

HEBDOS RÉGIONAUX QUÉBECOR Média

LES PETITES ANNONCES

hebdosregionaux.ca/petitesannonces

1 877 750.5052

petitesannonces@quebecormedia.com

IMMOBILIER

VISITES LIBRES
114 Visites libres

CONDOS/LOFTS
128 É.U./Autres
139 Condos/lofts
172 Banlieue et autres secteurs
246 Banlieue et autres secteurs
248 Chalets/Maisons de campagne
250 Évaluation de propriétés
252 Extérieur de la ville
254 Fermes et terres agricoles
256 Maisons à vendre
258 Maisons à vendre par le propriétaire
260 Maisons de repos-retraite
262 Maisons mobiles
264 Propriétés recherchées/Échange
266 Propriétés à revenu
268 Propriétés à vendre É.U. /autres
270 Propriétés au bord de l'eau
272 Services immobiliers
274 Terrains/Terres

BUREAU/COMMERCIAL/INDUSTRIEL
286 Bureaux
287 Commercial/Industriel
288 Entrepôts/Locaux

IMMOBILIER/LOCATION
302 É.U. /autres
346 Banlieue et autres secteurs
348 Chalets/Maisons de campagne
350 Chambres et pensions
352 Chambres
354 Colocations
356 Condos, lofts et maisons de ville
358 Divers à louer
362 Fermes et terres agricoles
366 Logements à l'extérieur de la ville
367 Logements à louer
368 Maisons à louer
370 Maisons de repos/retraite
371 Maisons mobiles à louer
372 Propriétés à louer
374 Recherche location
376 Résidences étudiantes
378 Salles de banquet et de réunion
380 Studios/Ateliers

EMPLOI • FORMATION

FORMATION
400 Aide parascolaire
402 Ateliers et séminaires
404 Formation/Enseignement
406 Formations diverses
408 Services à l'emploi

EMPLOI
411 Emploi Général
413 Alimentation
414 Chauffeurs/Transport
416 Emplois demandés
418 Emplois saisonniers ou temporaires
420 Enseignement/Éducation
422 Esthétique/Coiffure
424 Exploitation pétrolifère
426 Garderies
428 Hospitaliers/Santé/Médical
430 Hôtellerie/Bars/ Restaurants
432 Hygiène dentaire
434 Industriel/Manufacturier
436 Informatique/Emplois techniques
438 Ingénierie
440 Mannequins/Modèles
442 Messagerie/Courrier
444 Métiers de la construction
446 Métiers de l'auto
448 Professionnels/Cadres
450 Sécurité
452 Services ménagers/Concierge
454 Soins à domicile
456 Travail de bureau
458 Vente/Marketing

MARCHANDISES
500 Alimentation
502 Ameublement
504 Animaux
506 Antiquités/Art/Collections
508 Appareils électroménagers
510 Appareils électroniques
512 Articles de bébé
514 Artisanat/ Passe-temps
516 Chauffage/ Climatisation
517 Divers à vendre
518 Encans/Enchères
520 Équipements sportifs
522 Équipements commerciaux et accessoires
524 Jardins et accessoires
526 Jeux et accessoires
528 Machinerie/Équipements
530 Marchandise recherchée
532 Matériaux de construction
534 Musique
536 Ordinateurs/Logiciels et équipements
538 Outils
541 Poêles/fournaises/bois
542 Paramédicaux
544 Photographie et accessoires
546 Piscines, saunas, spas
548 Produits santé/beauté
550 Soufleuses-Tondeuses
552 Ventes de garage / Marché aux puces

SERVICES

AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS
600 Aménagement paysager
602 Arboriculture
606 Balcons et clôtures
608 Chauffage/Climatisation
610 Conception architecturale, résidentielle
612 Déneigement
614 Électriciens
616 Entrepreneurs
618 Maçonnerie/Briquetage
620 Peintres/Décorateurs
622 Planchers/Pose et sablage
624 Plomberie
626 Rembourrage/Réparations
628 Rénovations/Entretien-Réparations
630 Réparations et entretien d'électroménagers
632 Revêtement extérieur
634 Sécurité résidentielle
636 Services divers
638 Tireurs de joints/Plâtriers
640 Toitures

SERVICES DIVERS
642 Alimentation
644 Coiffure/Esthétique
646 Déménagement/Transport
648 Écoles de conduite
649 Entreposage
650 Fleuristes
652 Garderies/Pouponnières
654 Lavage/Nettoyage
656 Location d'équipements
657 Organisme
658 Réceptions/ Services de fêtes
662 Services informatiques
663 Soins à domicile
664 Soins thérapeutiques
666 Autres services

ADULTES
680 Services activités
682 Services de conversations
684 Services d'escortes
686 Services de massage
688 Services de recrutement
690 Services de rencontre

BABILLARD
700 Activités diverses
702 Activités sociales
704 Astrologie
706 Billets sport/spectacles
708 Camping/Caravaning
710 Chasse et pêche
711 Messages personnels
712 Perdu/Trouvé
713 Sports/Loisirs
714 Voyages/Vacances
716 Autres

AFFAIRES/FINANCES
720 Argent à prêter/demander
721 Appel d'offres
722 Avis légaux
724 Avis publics
726 Avis de recherche
732 Occasions d'affaires
734 Services aux entreprises
736 Services financiers
738 Services juridiques
740 Syndics de faillites

VÉHICULES
800 Autos à vendre
802 Camions
804 Fourgonnettes/Camionnettes
806 Véhicules 6000 $ et moins
808 Véhicules commerciaux
812 Véhicules demandés
814 Véhicules sport et accessoires
816 Voitures de collection et accessoires
818 VUS
820 4 x 4
822 Avions et autres
824 Bateaux/Motomarines, accessoires
826 Entretien/Réparation
827 Ferraille
828 Financement
830 Garages/Stationnements
832 Location autos et camions
834 Machinerie lourde/ Équipements de ferme
836 Motocyclettes et accessoires
838 Motoneiges et accessoires
840 Pièces et accessoires
842 Remorques et autres
844 Réparations de carrosserie/Remorquage
846 Roulottes, motorisés, tentes-roulottes
848 Services entreposage
850 VTT / Motocross

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
900 Adoptions
902 Anniversaires
904 Anniversaires de naissance
906 Événements à venir
907 Félicitation
908 Fiançailles
910 Graduations
912 Mariages
916 Naissances
918 Occasions spéciales
919 Pèlérinage
922 Retraite
924 Réunions

POUR ANNONCER

PAR TÉLÉCOPIEUR:
1 877 884-1266

SERVICE DE NÉCROLOGIE
PAR COURRIEL
deces@quebecormedia.com
PAR TÉLÉPHONE
1 800 595-1564
PAR TÉLÉCOPIEUR
1 877 680-2525

PAIEMENT

Nos annonceurs sont priés de vérifier leurs annonces dès le premier jour de publication. L'hebdo ne se tient pas responsable pour plus d'une (1) insertion d'une annonce erronée. L'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne déclare que: Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination, ni donner une autorisation à cet effet. La Loi sur la protection du consommateur stipule que: Article 242: Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant. Article 243: Aucun commerçant ou manufacturier ne peut, dans un message publicitaire concernant un bien ou un service offert au consommateur, indiquer comme une adresse, une case postale sans mentionner au moins son adresse.

200 ↓ 274 PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES

248 CHALETS MAISONS DE CAMPAGNE

CHALET bord de l'eau LATUQUE, Lac Tourouvre (navigable). Activitées nautiques, pêche et chasse. Chalet 28x30 (frigo, cuisinière, eau chaude au gaz). Références LesPac.com #28022185. 514-497-2050

266 PROPRIÉTÉS À REVENU

RECHERCHE IMMEUBLE à REVENUS, de 2 à 6 logements à TROIS-RIVIÈRES. Investisseur privé. Agent d'immeuble s'abstenir. Sylvain: 819-350-0773.

300 ↓ 380 IMMOBILIER LOCATION

pretargentrapide.ca
• Prêt de 300$ à 1000$
• Sans enquête de crédit
• Dépôt direct le jour même
1 855 994-9946
FQ1R1780203

367 LOGEMENTS À LOUER

STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, beau 4-1/2, 2e étage, 380$/mois non-chauffé, non-éclairé. Libre 1er juillet ou avant si désiré. Pour information: 514-972-7305

1-1/2, 2-1/2, 3-1/2, 4-1/2

Complètement rénovés, près des services, immeuble calme, propre. Bâtiment sécurisé, stationnement. Internet, tout inclus.

819-375-0312

272 SERVICES IMMOBILIERS

À VENDRE

Résidence de personnes âgées certifiée

Entre 25 et 30 chambres.
Très rentable. Bonne équipe de travail. Taux d'occupation à 100%.

Century 21 Maximmo

Appelez
Claude Giroux 514 605-9700

>JF0182040951

400 ↓ 408 FORMATION

404 FORMATION ENSEIGNEMENT

LICENCE RBQ

OBTENEZ VOTRE LICENCE D'ENTREPRENEUR FORMAT-CONSTRUCTION inc. SUCCÈS GARANTI ! Plus de 20 ans d'expérience 514-252-8231 format-construction.com

272 SERVICES IMMOBILIERS

412 ↓ 458 EMPLOI

411 EMPLOI GÉNÉRAL

BESOIN D'AIDE et de motivation pour atteindre ton poids idéal?

Perdez 20, 50, 100 livres ou plus en toute sécurité!

Solutions efficaces et durables

Contactez Jennifer Brochu
Coach: 819-801-8810
Site web:
www.jenbrochucoach.com

JF011761298

LOGEMENTS À LOUER À GRAND-MÈRE

2½ - 3½ - 4½ - 5½

Contactez Jacques:
819 538-3899

720 ↓ 740 AFFAIRES FINANCES

720 ARGENT À PRÊTER

ArgentDirect.com

Prêts de 500$ et +
Service simple, sécuritaire et rapide
Approbation en 1h ou moins
Sans enquête au bureau de crédit
Demande en ligne ou par téléphone
Dépôt direct dans votre compte la journée même

1-888-374-5777

720 ARGENT À PRÊTER

Appliquez en ligne
CREDIT700.CA
Prêt de 700$
Aucune enquête de crédit
1-855-527-4368

PRÊT SUR DEMANDE .com
Prêt de 300$ et +
Sans enquête de crédit
Réponse en 1 heure
1-888-994-2235

PRÊT DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1 -866-482-0454

*** PRÊT 500$ ou 600$ ***
Simple, rapide, efficace.
Par téléphone, dépot direct.
Réponse en 1 heure.
Conditions: emploi stable (4 mois) et paie par dépot direct
Crédit Yamaska
1-877-534-1999
www.credityamaska.com

736 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
personnelle ou commerciale
1 seul paiement par mois
Carte de crédit, Hydro, Impôt,Téléphone Câble, Prêt, TPS/TVQ, recouvrement etc
Retrouvez votre liberté
Je suis à votre écoute au :
1-888-371-0661

VOTRE AUTO est sur ses derniers milles?

Donnez-la à
La Fondation canadienne du rein
Le remorquage est gratuit
et un reçu d'impôt vous sera envoyé.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

1 888 228-8673
1 888 2AUTO-REIN

AVIS PUBLIC

Assemblée publique

District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 22 avril 2014, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement nº 25/2014 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin d'ajuster la délimitation des aires d'affectation du sol Résidentielle « RS », Espace vert « EV » et Publique et institutionnelle « PI » et de créer une nouvelle aire d'affectation du sol Commerciale locale « CL », l'ensemble de ces affectations étant situé de part et d'autre de l'avenue des Draveurs, entre la rivière Saint-Maurice à l'est, et la voie ferrée à l'ouest.

2 En résumé, ce projet vise à :

- créer une aire d'affectation du sol Commerciale locale « CL » entre l'avenue des Draveurs et la voie ferrée, au nord-ouest de la rue des Commissaires, à même une partie de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS »;
- agrandir l'aire d'affectation du sol Publique et institutionnelle « PI » à même une partie de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS » en repositionnant les limites de ces aires d'affectation du sol sur les limites des propriétés, à l'extrémité sud de l'avenue des Draveurs;
- agrandir l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS » à même une partie de l'aire d'affectation du sol Espace vert « EV » et inversement, agrandir l'aire d'affectation du sol Espace vert « EV » à même une partie de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS», conformément au parcellaire ou à l'occupation, au niveau du parc de la Promenade Trois-Rivières sur le Saint-Laurent;
- autoriser, dans le cas de la nouvelle aire d'affectation du sol Commerciale locale « CL » correspondant à la nouvelle zone CL-2561 du Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26), que le coefficient d'occupation d'emprise au sol (ces) maximal passe de 50 % à 80 %.

3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi** le **20 mai 2014** à **18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Télécopieur: 819 375-5865

5 On peut consulter le projet de règlement n° 25/2014 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Mᵉ Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

>JF0182040791

AVIS PUBLIC

>JF0182040795

Assemblée publique

District électoral du Sanctuaire

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 22 avril 2014, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement nº 27/2014 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser, dans la zone CL-3072, les usages 1000.8 Résidence multifamiliale 20 à 29 logements : isolé, jumelé, contigu et 1000.9 Résidence multifamiliale de 30 à 32 logements maximum : isolé, jumelé, contigu.

2 Ce projet de règlement affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 À 2

Objet :

- Autoriser, dans la zone CL-3072, les usages principaux suivants :
  - . 1000.8 Résidence multifamiliale 20 à 29 logements : isolé, jumelé, contigu.
  - . 1000.9 Résidence multifamiliale 30 à 32 logements maximum : isolé, jumelé, contigu.

Zone visée :

CL-3072.

Localisation de la zone visée :

La zone CL-3072 se situe de part et d'autre du boulevard Sainte-Madeleine entre les rues Saint-Laurent à l'ouest et des Jésuites à l'est.

3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi** le **20 mai 2014** à **18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Télécopieur: 819 375-5865

6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 27/2014;
- le projet de règlement n° 27/2014.

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Mᵉ Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

AVIS PUBLIC

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 19/2014, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 22 avril 2014, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 19/2014 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir la disposition générale relative à l'implantation des cases de stationnement dans les cours avant des résidences multifamiliales de quatre logements et plus.

2 Ce second projet de règlement n° 19/2014 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITION # 1

Objet :

- Autoriser, dans la cour avant des résidences multifamiliales de quatre logements et plus, l'aménagement d'une aire de stationnement, uniquement dans l'axe du prolongement des cours latérales en direction de la cour avant, à une distance minimale de 0,6 mètre de toute ligne séparative de lot entre deux ou plusieurs propriétés et à une distance minimale de 1,5 m de la ligne avant de la cour avant. Toutefois, l'aire de stationnement est prohibée dans la portion de la cour avant située devant la façade avant du bâtiment principal.

Territoire visé :

L'ensemble du territoire de la ville de Trois-Rivières.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 8 mai 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 22 avril 2014 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 22 avril 2014 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 22 avril 2014 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 22 avril 2014, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 22 avril 2014 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 19/2014 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 19/2014.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

>JF0182040913

Une personne sur 15 est atteinte de spina-bifida
Informez-vous
spina.qc.ca
1 800-567-1788

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
Fondation québécoise du cancer

>JF0182040911

AVIS PUBLIC

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 15/2014, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 22 avril 2014, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 15/2014 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir une partie de la planification du secteur de développement résidentiel situé au sud-ouest de la partie du boulevard Saint-Jean comprise entre la côte Richelieu et la rue des Bostonnais et d'y édicter les usages à autoriser et le cadre normatif afférent.

2 Ce second projet de règlement n° 15/2014 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIONS # 1 À 4

Objets :

- Agrandir la zone d'origine RS-1340 (résidentielle) située aux abords des rues de la Garonne et de la Seine, à même une partie des zones d'origine RS-1258 et RS-1344 (résidentielle) situées du côté ouest de l'aire écologique de la Gironde, du parc de la Charente, du cours d'eau Lacerte, de l'aire écologique des Champs-Élysées, entre la côte Richelieu et la rue du Rhône.

- Agrandir les zones d'origine RS-1251, RS-1344 (résidentielle) à même une partie de la zone d'origine AE-1370 (aire écologique) et inversement agrandir la zone AE-1370 (aire écologique) à même une partie de ces deux zones, aux abords du cours d'eau Lacerte à la hauteur de la rue de la Charente.

- Créer les nouvelles zones EV-1401-1 et EV-1401-2 (espace vert) respectivement au niveau du parc Armand-Charbonneau et au sud-ouest des rues Maheu et Amyot à même une partie de la zone EV-1401 (espace vert) située entre la côte Richelieu et la rue de la Garonne.

- Créer la nouvelle zone AE-1401-3 (aire écologique), entre les rues Maheu et de la Garonne, à même l'autre partie de la zone d'origine EV-1401 (espace vert) ainsi que d'une partie de la zone CL-1256 (commerciale locale). Repositionner la limite entre la nouvelle zone AE-1401-3 et la zone d'origine RS-1253 au niveau de la ligne arrière des lots de la rue Arpin. Toutes ces zones sont situées entre la côte Richelieu et le boulevard Jean-XXIII.

- Agrandir la zone d'origine AE-1361 (aire écologique) à même une partie de la zone d'origine RS-1250 (résidentielle) et inversement agrandir la zone RS-1250 (résidentielle) à même une partie des zones AE-1361 (aire écologique) et de la zone d'origine EV-1363 (espace vert). Toutes ces zones sont situées au sud-ouest de l'intersection de la rue Contrecoeur et de la côte Richelieu.

- Autoriser, dans l'ensemble de la nouvelle zone RS-1340 (résidentielle), les résidences multifamiliales de 4 à 6 logements de type isolé jusqu'alors autorisées dans la zone d'origine RS-1340 (résidentielle) et de ne plus y autoriser les résidences unifamiliales jumelées jusqu'alors autorisées dans les zones d'origine RS-1258, RS-1344 (résidentielle) et les résidences trifamiliales isolées jusqu'alors autorisées dans la zone d'origine RS-1258.

- Autoriser, dans les nouvelles zones EV-1401-1 et EV-1401-2 (espace vert), les usages « 7620 Parc à caractère récréatif et ornemental », « 7639 Autres parcs » ainsi que les usages du groupe d'usages « 761 Parc pour la récréation en général ».

- Autoriser, dans la nouvelle zone AE-1401-3 (aire écologique), les usages « 4566 Sentier récréatif de véhicules non motorisés », « 4567 Sentier récréatif pédestre », « 7612 Belvédère, halte et relais routier ou station d'interprétation », « 7633 Espace naturel comportant un écosystème à conserver », « 9212 Réserve pour la protection de la faune » et les usages du grand groupe d'usages « 99 Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités ».

- Autoriser, dans la nouvelle zone RS-1340 (résidentielle), que tout avant-corps servant d'entrée principale à une résidence de 4 à 6 logements de type isolé dont les logements ne sont pas aménagés côte à côte soit implanté à une marge de recul avant minimale de 4 mètres.

- Fixer, dans les zones EV-1401-1 et EV-1401-2 (espace vert), les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :

  . marge de recul avant minimale : 6 mètres;
  . marge de recul arrière minimale : 6 mètres;
  . marges de recul latérales minimales :
  . un des côtés : 1,5 mètre;
  . deuxième côté : 1,5 mètre;
  . hauteur minimale : 4 mètres;
  . nombre d'étages minimum : 1;
  . dimension minimale de la façade : 6 mètres;
  . profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres.

  Supprimer le tracé de certaines rues (place de la Gironde, du Berry, rue de l'Aude) et modifier celui des autres rues présentes au niveau des nouvelles zones RS-1340 et RS-1344 (résidentielle).

- Prohiber, dans la nouvelle zone AE-1401-3 (aire écologique), tous les travaux de déblai, de remblai ou de drainage des terres ainsi que l'abattage d'arbres au-delà des espaces consentis pour un projet de conservation.

- Modifier, dans la nouvelle zone RS-1340 (résidentielle), les dispositions relatives aux matériaux de revêtement extérieur dans le cas des résidences multifamiliales de 4 à 6 logements de type isolé dont les logements ne sont pas aménagés côte à côte.

Zones visées :

RS-1340, RS-1258, RS-1344, RS-1251, RS-1253, AE-1370, EV-1401, CL-1256, AE-1361, EV-1363 et RS-1250.

Localisation des zones visées :

Le périmètre des zones RS-1340, RS-1258, RS-1344 (résidentielle) est formé approximativement par l'arrière des propriétés ayant front sur la côte Richelieu, l'aire écologique de la Gironde, le parc de la Charente, le cours d'eau Lacerte, l'aire écologique des Champs-Élysées, la limite arrière des propriétés ayant front sur la rue des Bostonnais et les aires de conservation naturelle Monarque du Richelieu situées à l'est de l'axe localisé dans le prolongement du boulevard Mauricien.

La zone RS-1251 (résidentielle) est circonscrite approximativement par le cours d'eau Lacerte, le parc de la Charente, l'arrière des propriétés ayant front sur les rues Amyot, Papillon, le parc de la Loire et l'arrière des propriétés ayant front sur la rue de la Loire.

La zone RS-1253 (résidentielle) est circonscrite approximativement par le parc de la Charente, les rues Amyot, Maheu, l'espace vert Amyot, la rue de la Garonne et l'arrière des propriétés ayant front sur la rue Lamarche.

La zone AE-1370 (aire écologique) est située aux abords du cours d'eau Lacerte entre le parc de la Charente et l'aire écologique des Champs-Élysées.

La zone EV-1401 (espace vert) est située entre la côte Richelieu et la rue de la Garonne au niveau du parc Armand-Charbonneau ainsi que des espaces verts Amyot et de la Garonne.

La zone CL-1256 (commerciale locale) est située entre la rue Amyot, le boulevard Saint-Jean, la sortie 183 de l'autoroute 55, l'autoroute 55, le boulevard Jean-XXIII, le boulevard Saint-Jean, la rue des Bostonnais, l'arrière des propriétés ayant front sur la rue des Bostonnais et la rue de la Garonne.

La zone AE-1361 (aire écologique) est située entre la côte Richelieu et le parc de la Charente, du côté sud des propriétés ayant front sur les rues de Rouville et de Beloeil.

La zone EV-1363 (espace vert) correspond au parc de la Charente et est située approximativement du côté sud de la côte Richelieu, entre l'aire écologique de la Charente, l'arrière des propriétés ayant front sur les rues de Beloeil, Amyot et la rue de la Charente.

La zone RS-1250 (résidentielle) est située approximativement entre l'aire écologique de la Gironde, la côte Richelieu, le parc Armand-Charbonneau, les rues Maheu, Amyot et le parc de la Charente.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;

- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 8 mai 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 22 avril 2014 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;

- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

- il était, le 22 avril 2014 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 22 avril 2014 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

724 AVIS PUBLICS 724 AVIS PUBLICS 724 AVIS PUBLICS 724 AVIS PUBLICS

DON D'ORGANES

La vie se poursuit... grâce au don d'organes

>JF0182041675

AVIS PUBLIC

trois-rivières

Demande d'approbation référendaire (suite)

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 22 avril 2014, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 22 avril 2014 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 15/2014 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 15/2014.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

AVIS PUBLIC

trois-rivières

Journées d'enregistrement

Conformément aux articles 556 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières quant aux chapitres 59 et 60 de ses règlements de 2014, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 22 avril 2014, la Ville de Trois-Rivières a adopté les règlements suivants :

- Règlement modifiant le Règlement autorisant l'acquisition de matériel informatique, d'un logiciel et de licences afin de permettre le traitement électronique des constats d'infraction et décrétant un emprunt à cette fin de 200 000,00 $ (2013, chapitre 114) afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt et de revoir la nomenclature des biens et services décrits à l'annexe I (2014, chapitre 59);
- Règlement modifiant le Règlement autorisant le remplacement d'équipements électromécaniques, la modification des condensateurs évaporateurs des arénas Claude-Mongrain et Jérôme-Cotnoir et l'installation de garde-corps et d'ancrages antichute à des toits et décrétant un emprunt à cette fin de 122 000,00 $ (2014, chapitre 2) afin de revoir la nomenclature des travaux décrits à l'annexe I (2014, chapitre 60).

2. Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin pour chacun de ces règlements. Avant d'inscrire ces mentions, une personne doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Pour chacun de ces règlements, le registre sera accessible, de **9 h** à **19 h**, du **mardi 6 mai au jeudi 8 mai 2014** inclusivement, au bureau de la soussignée dont l'adresse est mentionnée ci-dessous.

4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 986 par règlement. Le règlement pour lequel ce nombre n'est pas atteint sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé jeudi 8 mai 2014, dans la salle réservée aux séances du Conseil située à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, à 19 h 01.

6. Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Ils pourront également l'être pendant les heures au cours desquelles les susdits registres seront accessibles.

RAPPEL

Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville au regard des règlements ci-dessus identifiés :

▶ Toute personne qui, le 22 avril 2014, n'est frappée d'aucune incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit une des conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- être depuis au moins douze mois :

  ⊡ le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;

  ou

  ⊡ l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

▶ Une personne physique doit également, le 22 avril 2014, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 22 avril 2014 :

▶ Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne à qui ils ont donné le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, le cas échéant.

⇉ Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 22 avril 2014 :

▶ Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui, en date du 22 avril 2014 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

⇉ La résolution désignant la personne autorisée à signer le registre doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières. Cette interdiction ne s'applique cependant pas à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personnes morales.

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4604
Télécopieur : 819 372-4636

>JF0182040854

>JF0182040812

AVIS PUBLIC

Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 18/2014, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 22 avril 2014, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 18/2014 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer, à même une partie des zones RS-6534-1 et RS-6534-2, les zones RS-6534-3 à RS-6534-5 et d'y fixer les usages et le cadre normatif afférent.

2 Ce second projet de règlement n° 18/2014 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIONS # 1 À 3

Objets :

- Agrandir la zone CL-6531 (commerciale locale) à même une partie de la zone RS-6534-2, toutes deux situées au sud-est de l'intersection des rues des Prairies et Saint-Maurice.

- Créer les nouvelles zones RS-6534-3 à RS-6534-5 (résidentielle), au nord-est de l'intersection des rues Joseph-Caron et P.-Dizy-Montplaisir, à même une partie des zones d'origine RS-6534-1 et RS-6534-2 (résidentielle), toutes deux situées aux abords de la rue P.-Dizy-Montplaisir.

- Autoriser, dans les nouvelles zones RS-6534-3 et RS-6534-4 (résidentielle), les résidences multifamiliales de 4 à 6 logements dont le mode d'implantation est de type isolé.

- Autoriser, dans la nouvelle zone RS-6534-5 (résidentielle), les résidences multifamiliales de 4 logements dont le mode d'implantation est de type isolé.

- Fixer, dans les nouvelles zones RS-6534-3 à RS-6534-5 (résidentielle), dans le cas des résidences multifamiliales de 4 à 6 logements de type isolé, les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :

  . marges de recul avant minimales :
    . zone RS-6534-3 : 8 m;
    . zone RS-6534-4 : 6 m;
    . zone RS-6534-5 : 9 m;
  . marge de recul avant secondaire :
    . zone RS-6534-3 : 6 m;
  . marges de recul latérales minimales :
    . zones RS-6534-3 et RS-6534-4 : un des côtés 3 m et deuxième côté 4 m;
    . zone RS-6534-5 : un des côtés 2,5 m et deuxième côté 2,5 m;
  . marge de recul arrière : 8 m;
  . hauteur minimale : 7 m;
  . hauteur maximale :
    . zones RS-6534-3 et RS-6534-4 : 15 m;
    . zone RS-6534-5 : 12 m;
  . nombre d'étages :
    . zones RS-6534-3 et RS-6534-4 : 2 minimum et 3 maximum;
    . zone RS-6534-5 : 2 minimum et maximum;
  . dimensions minimale et maximale de la façade : 8,5 m minimum et 20 m maximum;
  . profondeur minimale du bâtiment : 6 m;
  . superficie d'implantation au sol minimale : 120 m^2.

- Autoriser, dans les nouvelles zones RS-6534-3 et RS-6534-4 (résidentielle), dans la cour avant des résidences multifamiliales de quatre logements et plus, l'aménagement d'une aire de stationnement, uniquement dans l'axe du prolongement des cours latérales en direction de la cour avant, à une distance minimale de 0,6 mètre de toute ligne séparative de lot entre deux ou plusieurs propriétés et à une distance minimale de 1,5 m de la ligne avant de la cour avant.

- Édicter, dans les nouvelles zones RS-6534-3 à RS-6534-5 (résidentielle), qu'un abri d'auto permanent attenant ainsi qu'un garage attenant ou intégré à un bâtiment principal doivent respecter les marges de recul avant, avant secondaire et latérales prescrites dans la zone pour les bâtiments principaux.

- Fixer, dans les nouvelles zones RS-6534-3 à RS-6534-5 (résidentielle), pour tout lot créé en milieu desservi par l'aqueduc et l'égout sanitaire, les normes minimales de superficie et de dimensions des lots suivantes:

  . superficie des lots d'angle des résidences de 6 logements :
    . zone RS-6534-3 : 1660 m^2;
    . zone RS-6534-4 : 1500 m^2;
  . profondeur des lots des résidences de 6 logements :
    . zone RS-6534-4 : 33 m;
  . frontage :
    . zone RS-6534-4 : 20 m pour les lots situés sur la signe extérieure d'une courbe (pour les résidences de 6 logements);
    . zone RS-6534-5 : 25 m (pour les résidences de 4 logements.

- Ajouter une amorce de rue au niveau de la nouvelle zone RS-6534-4, au nord de la rue P.-Dizy-Montplaisir.

- Exiger, dans la nouvelle RS-6534-5 (résidentielle), que les logements des résidences multifamiliales de 4 logements de type isolé soient aménagés côte à côte.

- Autoriser, dans les nouvelles zones RS-6534-3 et RS-6534-4 (résidentielle), dans le cas des résidences multifamiliales de 6 logements de type isolé que plusieurs portes d'entrée puissent être aménagées sur les murs de la façade principale du bâtiment principal.

Zones visées :

RS-6534-1, RS-6434-2 et CL-6531.

Localisation des zones visées :

La zone RS-6534-1 (résidentielle) est située aux abords de la rue P.-Dizy-Montplaisir, approximativement au sud de la rue des Prairies, à l'arrière des lots ayant front sur la rue Robert-Biron, au nord de la rue Albert-Beaumier et à l'arrière des lots ayant front sur la rue Saint-Maurice.

La zone RS-6534-2 (résidentielle) est située aux abords de la rue P.-Dizy-Montplaisir, approximativement au sud de la rue des Prairies, au nord de la rue Albert-Beaumier et à l'arrière des lots ayant front sur la rue Saint-Maurice.

La zone CL-6531 (commerciale locale) est située approximativement du côté est de la rue Saint-Maurice entre les rues des Prairies au nord et Arthur-Vaillancourt au sud.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;

- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 8 mai 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 22 avril 2014 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;

- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;

- il était, le 22 avril 2014 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 22 avril 2014 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 22 avril 2014, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;

- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;

- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 22 avril 2014 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;

AVIS PUBLIC

Demande d'approbation référendaire (suite)

- ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse.

- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 18/2014 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 18/2014.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

>JF0182040814

>JF0182040917

AVIS PUBLIC

Aliénation d'immeubles

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., c. C-19), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières a aliéné les immeubles ci-après désignés en faveur des personnes ci-dessous identifiées et aux prix suivants :

Immeubles	Cadastre	Date de l'aliénation	Acquéreurs	Valeur
5 176 533 ptie	Québec	31 mai 2013	Société en commandite Best 3R Société en commandite Trimco CMG	2 750 000 $
5 375 593	Québec	21 janvier 2014	Gestion TGC inc.	17 857,91 $

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Me Gilles Poulin, greffier
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

AVIS PUBLIC

Journées d'enregistrement

Conformément aux articles 556 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières quant au chapitre 36 de ses règlements de 2014, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 17 mars 2014, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement autorisant l'établissement de plans et de devis en vue de la construction de la caserne n° 1 et la surveillance des travaux qui en découleront et décrétant un emprunt à cette fin de 165 000,00 $ (2014, chapitre 36).

2. Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin. Avant d'inscrire ces mentions, une personne doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Ce registre sera accessible, de **9 h** à **19 h**, du **mardi 6 mai au jeudi 8 mai 2014** inclusivement, au bureau de la soussignée dont l'adresse est mentionnée ci-dessous.

4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 986. Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé jeudi 8 mai 2014, dans la salle réservée aux séances du Conseil située à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, à 19 h 01.

6. Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Il pourra également l'être pendant les heures au cours desquelles le susdit registre sera accessible.

RAPPEL

Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville :

▶ Toute personne qui, le 17 mars 2014, n'est frappée d'aucune incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit une des conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- être depuis au moins douze mois :

  ☐ le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;

  OU

  ☐ l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

▶ Une personne physique doit également, le 17 mars 2014, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 17 mars 2014 :

▶ Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne à qui ils ont donné le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, le cas échéant.

⇉ Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 17 mars 2014 :

▶ Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui, en date du 17 mars 2014 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

⇉ La résolution désignant la personne autorisée à signer le registre doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières. Cette interdiction ne s'applique cependant pas à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personnes morales.

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Me Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4604
Télécopieur : 819 372-4636

>JF0182041147

>JF0182040859

AVIS PUBLIC

Assemblée publique

District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 22 avril 2014, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement nº 26/2014 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer, à même une partie de la zone RS-2554, la zone CL-2561, d'ajuster la délimitation des zones RS-2554, EV-2558 et PI-2557 et, dans la zone RS-2554, d'ajouter l'usage « 7512 Centre de santé » et des dispositions spéciales et particulières d'aménagement.

2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 À 4

Objets :

En concordance avec la modification envisagée au plan d'urbanisme,

- créer la nouvelle zone CL-2561 (commerciale locale), au sud-ouest de l'avenue des Draveurs et au nord-ouest de la rue des Commissaires, à même une partie de la zone d'origine RS-2554 (résidentielle), laquelle est située de part et d'autre de l'avenue des Draveurs, entre la voie ferrée à l'ouest et la rivière Saint-Maurice à l'est;
- agrandir la zone d'origine PI-2557 (publique et institutionnelle) à même une partie de la zone d'origine RS-2554 (résidentielle), à l'extrémité sud de l'avenue des Draveurs, entre la voie ferrée à l'ouest et la rivière Saint-Maurice à l'est;
- agrandir la zone d'origine RS-2554 (résidentielle) à même une partie de la zone d'origine EV-2558 (espace vert) et inversement, agrandir la zone EV-2558 (espace vert) à même une partie de la zone RS-2554 (résidentielle), au niveau du parc de la Promenade Trois-Rivières sur le Saint-Laurent;
- autoriser, dans la nouvelle zone CL-2561 (commerciale locale), des usages des catégories fondamentales Commerciale (5), Services (6) et Culturelle, récréative et de loisirs (7);
- édicter le cadre normatif afférent aux usages autorisés pour la nouvelle zone CL-2561 (commerciale locale);
- exiger, dans la nouvelle zone CL-2561 (commerciale locale), que tout bâtiment principal soit implanté à au moins 17,5 mètres de l'emprise d'une voie ferrée;
- exiger, dans la nouvelle zone CL-2561 (commerciale locale), que les aires de stationnement soient situées en cour latérale ou arrière, à une distance minimale d'un mètre d'une ligne séparative de lot entre deux ou plusieurs propriétés;
- autoriser, dans la zone RS-2554 (résidentielle), en plus des usages déjà permis, le nouvel usage 7512 Centre de santé (incluant saunas et bains thérapeutiques ou turcs);
- autoriser, dans la zone RS-2554 (résidentielle), dans le cas d'un bâtiment principal de 10 étages et plus, que la façade principale soit implantée sur un terrain autrement que parallèlement à l'emprise de rue ou, dans le cas d'une rue en courbe, parallèlement à la tangente de la courbe;
- édicter, dans la zone RS-2554 (résidentielle), certaines normes d'implantation pour tout bâtiment principal de 10 étages et plus;
- autoriser, dans la zone RS-2554 (résidentielle), qu'un garage intégré situé en sous-sol d'un bâtiment principal n'ait aucune distance à respecter par rapport à une ligne de terrain;
- autoriser, dans la zone RS-2554 (résidentielle), qu'une entrée charretière, une allée d'accès et une allée de circulation n'aient aucune distance à respecter par rapport à une ligne de terrain;
- soustraire, dans la zone RS-2554 (résidentielle), dans le cadre d'un projet intégré, certaines dispositions relatives à l'aménagement d'une voie privée de circulation et au stationnement hors rue;
- exiger, dans la zone RS-2554 (résidentielle), l'application de certaines dispositions particulières d'aménagement relatives à l'aménagement paysager des aires de stationnement extérieures et déjà prévues dans le cadre normatif;
- soustraire, dans la zone RS-2554 (résidentielle), les dispositions du cadre normatif général relatives aux matériaux de revêtement extérieur autorisés lors de la construction, de la rénovation ou de l'agrandissement d'un bâtiment principal d'un usage à caractère résidentiel du groupe II;
- soustraire, dans la zone RS-2554 (résidentielle), les dispositions du cadre normatif général relatives à la proportion minimale du terrain destinée au couvert végétal et au délai octroyé pour l'exécution des travaux d'aménagement de terrain;
- autoriser, dans la zone RS-2554 (résidentielle), les balcons et les galeries de plus de deux mètres de profondeur, dans toutes les cours et dans toutes les marges, à une distance minimale d'un mètre par rapport à toute ligne de terrain;
- autoriser, dans la zone RS-2554 (résidentielle), que la façade avant d'un bâtiment compris à l'intérieur d'un projet intégré puisse excéder 45,8 mètres;
- soustraire, dans la zone RS-2554 (résidentielle), dans le cadre d'un projet intégré, certaines dispositions relatives à l'aménagement des terrains et au couvert végétal.

Zones visées :

RS-2554, PI-2557 et EV-2558.

Localisation des zones visées :

La zone RS-2554 (résidentielle), est située de part et d'autre de l'avenue des Draveurs, entre la voie ferrée à l'ouest et la rivière Saint-Maurice à l'est.

La zone PI-2557 (publique et institutionnelle) est située à l'extrémité sud de l'avenue des Draveurs, entre la voie ferrée à l'ouest, la rivière Saint-Maurice à l'est et le fleuve Saint-Laurent au sud.

La zone EV-2558 (espace vert) est située approximativement au sud du boulevard du Saint-Maurice, entre la rivière Saint-Maurice à l'est et l'avenue des Draveurs à l'ouest.

3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi** le **20 mai 2014** à **18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4626
Télécopieur: 819 375-5865

6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 26/2014;
- le projet de règlement n° 26/2014.

Trois-Rivières, ce 30 avril 2014.

Mᵉ Yolaine Tremblay, assistante-greffière
Ville de Trois-Rivières
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 372-4604
Télécopieur: 819 372-4636

Aidez-nous à faire la différence dans la vie de jeunes en difficulté
Dès aujourd'hui DONNEZ!
www.campingjeunesse.ca
ou 1-877-650-3722
FONDATION CAMPING JEUNESSE
Le bonheur grandeur nature

800 000 QUÉBÉCOIS SONT ANALPHABÈTES
Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espoir
Aidez-nous à les aider!
Faites un don :
1 800 361-9142
fondationalphabetisation.org

Mots croisés

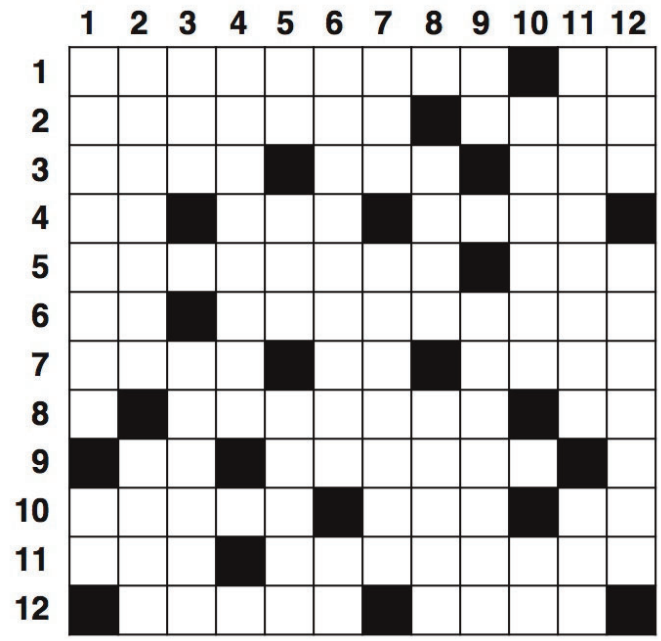

Horizontalement

1. Extirper — Indien.
2. Boursouflure — Prénom féminin.
3. État américain — Agence France-Presse — École de technologie supérieure.
4. Xénon — Freins — Partie du monde.
5. Hostile — Guise.
6. Conjonction — Claudication.
7. Femme politique israélienne — Béryllium — Bruit que fait un bébé lorsqu'il est bien.
8. Jaillir avec force — Télévision.
9. Jeu de stratégie d'origine chinoise — Théiste.
10. Grande salle — Prénom masculin — Symbole du Nunavut.
11. Localisation géographique — Rendre plus grand.
12. Restaurant spécialisé dans les grillades — Mesure anglo-saxonne de longueur.

Verticalement

1. Second — Hélium.
2. Collusion — Bande.
3. République fédérale d'Allemagne — Éloigner.
4. Résidence des rois maures à Grenade.
5. Cuivre — Sans engrais ni pesticides — Parfait.
6. Prompt à la colère — Gigalitre.
7. Partie d'une église — Boutique.
8. Pâlot — Religion prêchée par Mahomet.
9. Grand dieu solaire — Cocktail de gin.
10. Tomber, en parlant de la neige — Décilitre.
11. Cyberespace — Contesté.
12. Avilissant — Appareil servant à étuver, à traiter à la vapeur.

Solutions

Sudoku

		7				1	5	2
		6	5			4		
			4	3	7		8	
7			6					
		3	2	8				
4								
	2			5		8		
				1			7	9
		1					6	

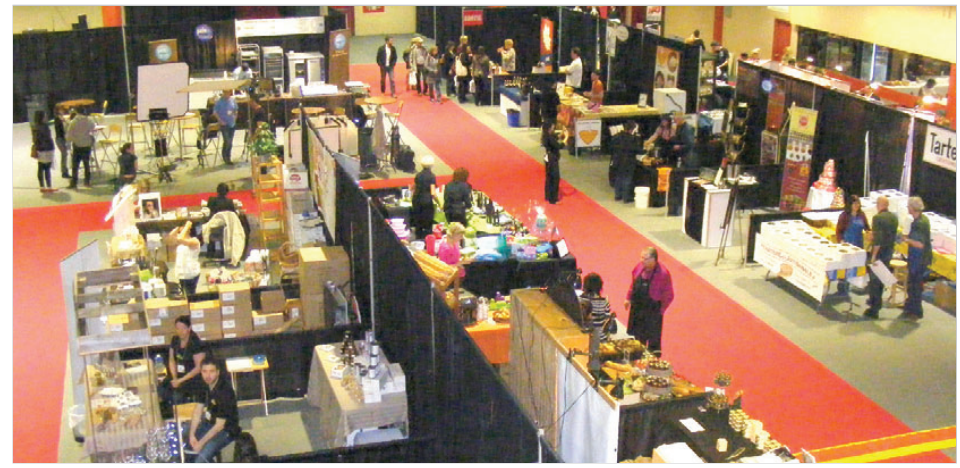

Réussite pour le 1er Salon de l'Alimentation

Tout près de 5000 visiteurs ont franchi les portes de la Bâtisse industrielle le week-end dernier, au Salon de l'Alimentation. Ils ont ainsi pu découvrir les produits régionaux de plus d'une cinquantaine d'exposants, en plus de profiter de conférence et ateliers culinaires.

MÉLISSA NORMANDIN ROBERGE

Le combat des chefs ainsi que les ateliers culinaires donnés par le porte-parole de l'événement, Giovanni Apollo, ont suscité un vif intérêt. Les petits n'ont pas été en reste avec la présentation du spectacle d'Ari Cui Cui dimanche après-midi. Tout le week-end, les gens de la région ont pu goûter à la variété de produits de chez nous mais également offerts par des producteurs de l'extérieur de la Mauricie.

Pour les nouveaux et jeunes propriétaires de l'Atelier chocolatée A Pépin, Jean-Philippe Ricard et Joël Dauphin, la tenue d'un tel salon est une excellente façon de faire connaître leurs produits, en plus d'aller à la rencontre de nouveaux clients potentiels. Même son de cloche pour le copropriétaire de Minuscule, Joé St-Pierre, qui a pu bénéficier de l'affluence et de l'engouement des visiteurs pour le Salon.

L'importance des producteurs régionaux

Pour l'un des promoteurs de l'événement, M. Stéphane Gauthier, il est primordial de mettre en avant-plan le bassin formidable de producteurs que l'on retrouve en Mauricie et les exposants qui viennent de l'extérieur.

«Il y a présentement un engouement pour les produits régionaux, les gens veulent en découvrir de nouveaux, veulent cuisiner avec des ingrédients locaux. Le salon veut se faire un devoir de continuer dans cette optique et de donner un coup de main aux producteurs et transformateurs régionaux qui peuvent être fiers de la qualité de leur produit » affirme M. Gauthier

Plusieurs collaborateurs et exposants se sont déjà manifestés pour le 2e rendez-vous du Salon de l'Alimentation qui aura lieu l'an prochain.

Un objectif atteint pour Moisson Mauricie

Moisson Mauricie a tenu, la semaine dernière, sa Grande Collecte du Printemps. Cette opération visait à amasser 5500 kg de denrées non périssables et 35 000 $. La banque alimentaire régionale a réussi à atteindre un de ses objectifs en recueillant 35 600 $. Du côté des denrées non périssables, ce n'est toutefois que 4187 kg qui ont été amassés. L'organisme est tout de même satisfait de pouvoir aider près de 15 000 personnes grâce à la générosité des citoyens de la Mauricie. Sur la photo: Jean-Guy Doucet, président de Moisson Mauricie, en compagnie de Benoît Robert, propriétaire du Métro Plus des Forges. PHOTO JOANY DUFRESNE

CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOTS DE LA MAURICIE

Réduction de la dette de 38 360 $

L'équipe de la Classique internationale de canots de la Mauricie présentait son bilan financier de l'édition 2013 dernièrement au Trou du Diable de Shawinigan.

SIMON LEBLANC
simon.leblanc@quebecormedia.com

C'est par souci de transparence et en lien avec le nouveau virage des organisateurs de la Classique que ces derniers ont présenté un bilan positif de la dernière édition. Le bénéfice net se chiffre à 38 360 $, réduisant du même coup de 52 139 $ à 13 779 $ la dette de l'événement.

Le président du conseil d'administration, Stéphane Boileau, se réjouit de ce résultat et confirme que c'est un annonce importante pour l'a venir de la Classique. «Les canotiers sont heureux de la tournure des é vénements», soutient-il.

Opération développement

Maintenant que la Classique semble reprendre du poil de la bête , les organisateurs sont en train d'établir une politique afin de d velopper davantage l'événement, qui en sera à sa 81e édition pour 2014.

Plusieurs annoncent importantes sont à venir et déjà trois partenaires importants se sont ajoutés à l'é vénement. Il s'agit de Cynic Studio de com, Infoteck et Maximum Location.

L'entreprise Cynic a d'ailleurs déjà participé à l'élaboration du nouveau logo et elle tra vaille présentement à la conception du nouveau site web qui sera bientôt en fonction. Quant à Infoteck, l'entreprise d'équipement informatique a fourni du matériel à l'équipe de la Classique. Maximum Location fournira des motomarines afin d'assurer la sécu rité nautique lors de l'événement.

«On veut développer la Classique et ça passe par le partenariat et l'augmentation des re venus», précise Stéphane Boileau.

«On sent que ces partenariats démontrent la confiance des cit yens envers le virage qu'on est en train de prendre», ajoute la coordonnatrice , Catherine Beaudoin-Duval.

Le président du conseil d'administration de la Classique, Stéphane Boileau.
L'ÉCHO DE SHAWINIGAN – SIMON LEBLANC

Révision du parcours

Afin d'éviter la finale chaotique de l'a dernier, notamment par rapport aux imprévus de dame Nature , Stéphane Boileau confirme que l'organisation s concentre sur la révision et la finalisatio du parcours et qu'elle a déjà remis en question le passage des canotiers sur le fleu e Saint-Laurent.

Les organisateurs sont d'ailleurs à l'évaluation de plusieurs sites possibles le long de la rivière Saint-Maurice où la course pourrait se terminer.

La célèbre Classique internationale de canots prendra son 81e départ le 30 août prochain

SPORT EN BREF

Camp de sélection des Panthères

L'Académie de hockey Denis Francoeur tiendra son camp de sélection en vue de la prochaine saison le 4 mai prochain de 13 h à 16 h à l'aréna F ernand-Asselin. Les joueurs nés entre 2000 et 2005 qui désirent joindre les rangs des formations élites U11, U13 et U15 des Panthères du Collège Marie-de-l'Incarnation y sont invités. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le www.academiedehockey.com ou contacter Denis Francoeur au 819 534-3470. **J.D.**

Belle performance pour Trampoline Intercité

Le club Trampoline Intercité a brillé le week-end dernier à Rosemère à l'occasion du Championnat pro vincial. Onze de ses douze athlètes ont pris part à des finale . Quatre d'entre eux ont mérité une médaille: Audrey St-Arnaud (bronze), Sara-Jade Berthiaume (bronze), Laurie St-Arnaud (bronze) et Mathieu F oley (argent). Les deux premières se sont qualifiées pour le Championnat canadien, qui se tiendra en mai à Otta wa, tandis que les deux derniers prendront part au Championnat de l'Est du Canada. Ils seront accompagnés de leurs coéquipiers Anouk Berthiaume, Gabriel P ellerin, Angélie Bourassa, Maude Gauthier et Émilie Gicquaaud. **J.D.**

Retour des Mercredis Centraide-Intersport

Courir pour une bonne cause , c'est ce que vous propose de nouv eau les Mercredis Centraide-Intersport cet été . Tous les mercredis soir à partir du 30 avril, les amateurs de course à pied sont invités à parcourir un circuit de 1 ou 5 km, à partir du Musée Boréalis. Les coûts sont de 3 $ pour le 1 km et de 5 $ pour le 5 kmDes forfaits sont aussi disponibles pour 25 $. Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook *Course à pied Les Mercr edis Centraide-Intersport*. **J.D.**

Carpentier de retour au GP3R

Patrick Carpentier participera à l'étape du Championnat du monde de RallyCross qui se déroulera dans le cadre du Grand Prix de Trois-Rivières (GP3R), le 8 août prochain. C'est un retour aux sources pour le pilote de 42 ans qui s'était illustré sur le circuit trifluvien en 1996 en remportan deux victoires en Formule Atlantique. Vous pouvez lire l'article complet au www.lechodetroisrivieres.ca. **J.D.**

Le Godefroy fait peau neuve

Le Club de golf Le Godefroy a investi plus d'un demi-million de dollars pour mettre à jour ses installations , à Bécancour.

Un agrandissement du bâtiment principal accueille désormais la boutique, qui a été remplacée au sous-sol par une salle de conférence pouv ant accueillir 20 personnes.

L'aspect extérieur du bâtiment re vêt également une nouvelle apparence et le parcours de golf a été réaménagé . Cette transformation aura coûté 500 000 $ au Club, qui fête d'ailleurs ses 40 ans d'existence cette année. Tourisme Centre-du-Québec a accordé une sub vention de 50 000 $ au projet.M.M-G.

De gauche à droite: Louis Larose, directeur général du Club de golf Le Godefroy, Claude Bernier, président, Mario Gagné, maire suppléant de Bécancour, et Jean-Pierre Beaulieu, directeur général de Golf Québec.
PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER – L'ÉCHO DE TROIS-RIVIÈRES

JF011683301

ASSURANCES
GILLES COSSETTE
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES
ET EN SERVICES FINANCIERS

Partenaire de
COURTIERS UNIS

Chantale et Gilles Cossette, courtiers

ASSURANCES GÉNÉRALES PERSONNELLES :
- Automobile
- Résidence (Maison, appartement, condo, chalet)
- Véhicules récréatifs (tout-terrain, moto, motoneige, bateau, motorisé, roulottes)
- Voyage

ASSURANCES GÉNÉRALES POUR ENTREPRISE :
- Industrielle
- Commerciale
- Cautionnement
- Entreprise à domicile
- Bureaux de professionnels
- Responsabilité professionnelle
- Agricole

SERVICES FINANCIERS :
- Vie
- Hypothécaire
- Salaire
- Maladies graves
- Collective des entreprises
- REER

Pour des conseils judicieux et un service professionnel

525, rue Barkoff, bureau 203, Trois-Rivières (Québec) G8T 2A5
Tél : 819 691-2751 • Fax : 819 691-9728

Sports

JOANY DUFRESNE
joany.dufresne@quebecormedia.com

Encore plus de nouvelles sportives, tous les jours, sur www.lechodetroisrivieres.ca

Le Viking éliminé

L'organisation est déçue des foules en séries

Un premier championnat de saison, deux rondes de séries...les partisans du Viking ont été choyés. Ils n'ont pourtant pas été nombreux à franchir les portes du Colisée de Trois-Rivières selon l'organisation.

Après avoir été éliminé en sept matchs par Thetford Mines dimanche dernier, l'heure est au bilan pour le Viking. Fière de ses exploits sur la patinoire cette saison, la formation trifluvienne est déçu que pas plus de gens aient assisté à ses parties locales.

«Je ne cache pas qu'on aurait aimé une meilleure participation de la foule à Trois-Rivières»

JEAN BROUSSEAU

Avant le début des séries, l'organisation souhaitait dépasser la barre des mille spectateurs, ce qu'elle a atteint à tous les matchs, à l'exception du premier. En se comparant avec les autres équipes, elle s'est toutefois désolée.

«Je ne cache pas qu'on aurait aimé une meilleure participation de la foule à Trois-Rivières. On est déçu quand on regarde le nombre de spectateurs à l'extérieur», affirme Jean Brousseau, directeur marketing du Viking.

En moyenne au cours de la demi-final, Trois-Rivières a attiré 1480 spectateurs, soit mille de moins que Jonquière qui compte toujours des foules de 2000 personnes et plus. À son apogée, le Viking a accueilli 1717 partisans. C'était pour la partie numéro 7 contre l'Isothermic et M. Brousseau mentionne que 400 personnes provenaient de Thetford Mines. Pour leur part, ces derniers ont reçu en moyenne 1670 partisans contre Trois-Rivières. Seul Sorel-Tracy a enregistré des plus petites foules que le Viking en demi-final.

L'absence de foules massives au Colisée de Trois-Rivières peut s'expliquer par plusieurs facteurs. L'offre sportive dans la ville est diversifiée et le budget consacré aux loisirs peut être moindre qu'ailleurs. Quoi qu'il en soit, l'organisation sait qu'elle doit poursuivre son travail pour ra viver l'intérêt du public.

«On essaie de reconstruire l'équipe. C'est du travail de longue haleine. On a eu de bons commentaires des partisans, confie le directeur marketing. Je pense qu'il va avoir un engouement encore plus gros dans les prochaines années»

Une saison de rêve

Bien qu'il soit éliminé, le Viking est fier de sa saison. Plus jeune équipe de la Ligue nord-américaine de hocke y, il a réussi à mettre la main sur son premier championnat. Le manque d'expérience, et les blessures surtout, l'a toutefois rattrapé en demi-final.

«On ne veut pas se cacher derrière les blessures, mais nous avions des joueurs clés blessés qui n'ont pas joué dans les séries. On commençait à manquer de soldats surtout que de l'autre côté, il y avait des joueurs en santé et a vec plus d'expérience», explique Jean Brousseau.

Pour ce dernier, la participation du Viking aux séries éliminatoires n'est qu'une étape de plus dans l'apprentissage des joueurs et l'année prochaine, ils seront en mesure de se rendre plus loin encore.

Le Viking a accueilli ses plus grosses foules de la saison en séries.
PHOTO GRACIEUSETÉ TERRY CHARLAND/FLAGEOL PHOTO

RECYCLE MÉDIAS
eeq Éco Entreprises Québec
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
UMQ UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
RECYC-QUÉBEC Québec

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

Plante SPORTS Excellence

- SPORTS
- BRODERIE
- TROPHÉE
- SÉRIGRAPHIE
- ARTICLES PROMOTIONNELS

>JF011518357

GALERIES DU CAP 300 rue Barkoff, Trois-Rivières 819 375-3858

LA PLACE DU BASEBALL

MVP Series Prime Baseball Senior 124.99

MVP Series Softball Senior 124.99

Renegade Series Baseball / Softball Senior 59.99 Rawlings

Core Series Senior 99.99

HS9 Senior 39.99

Stealth Core Senior 29.99

Typhoon III Senior 19.99

LA GARANTIE DU MEILLEUR PRIX

OUI, 7 JOURS APRÈS VOTRE ACHAT SI VOUS AVEZ UN MEILLEUR PRIX

PLANTE SPORTS VOUS REMBOURSE LA DIFFÉRENCE*

*VOIR DÉTAILS EN MAGASIN

LA PLACE DU BASEBALL EN MAURICIE

MOBILIERS DE JARDIN, GAZEBOS, PISCINES, SPAS ET ACCESSOIRES

Vous avez Le Goût de l'été?

SONOMA
SECTIONNEL
1599,99
FAUTEUIL, CAUSEUSE DROITE, CAUSEUSE GAUCHE, FAUTEUIL DE COIN ET TABLE À CAFÉ VITRÉE
Ensemble 5 pièces en aluminium et rotin synthétique avec coussins et 7 oreillers
PRIX SUGG. 1999,99 / 33,14* PAR MOIS

SAN ANDRES

299,95
4 CHAISES ET TABLE RONDE 42 PO
Ensemble en aluminium et bandoulière
PRIX SUGG. 469,95 / 6,21* PAR MOIS

HAMPTON
« DEEP SEATING »

499,99
2 FAUTEUILS, CAUSEUSE ET TABLE À CAFÉ VITRÉE
Ensemble 4 pièces en acier et rotin synthétique avec coussins
PRIX SUGG. 799,99 / 10,35* PAR MOIS

MANHATTAN
SECTIONNEL

999,99
FAUTEUIL, 2 FAUTEUILS DE COIN, FAUTEUIL DE CENTRE, APPUI-PIEDS ET TABLE À CAFÉ
Ensemble 6 pièces en aluminium et rotin synthétique avec coussins et oreillers
PRIX SUGG. 1749,99 / 20,71* PAR MOIS

CLUB PISCINE SUPER Fitness
SPAS • MEUBLES DE JARDIN • GAZEBOS

CHOIX DU CONSOMMATEUR 2014 RECONNAISSANCE D'EXCELLENCE MONTRÉAL
CLUB PISCINE SUPER FITNESS EST FIER D'AVOIR OBTENU LA MENTION CHOIX DU CONSOMMATEUR DANS LA CATÉGORIE PISCINES.

TROIS-RIVIÈRES 5825, boul. Gene-H. Kruger • 819.375.7771
SHAWINIGAN 4655, 12e avenue • 819.536.2020

>JF0118122218